

n° 2 / avril 1999

Documents

Les acteurs du patrimoine



ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DU CANTON DE VAUD
CASE POSTALE 727 - 1000 LAUSANNE 9

Les «Documents» de l'Association

A la différence d'un bulletin de liaison régulier et formel, les «Documents» édités par le Comité de l'Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud seront à disposition des membres désireux de faire connaître leurs positions essentiellement à travers les groupes de travail. Dans cette publication, il est donc moins question de faire l'inventaire de la «vie» de l'Association que de donner libre cours à une prise de parole engagée et réfléchie sur les domaines d'intervention qui nous concernent tous et qui touchent la gestion, la connaissance ou la reconnaissance publique du patrimoine naturel et culturel. Elle donne autant les résultats de réflexions en cours que des expertises sur des sujets liés au patrimoine.

Puisse la série des «Documents» être le témoin de nos actions, des objectifs à atteindre et de nos aspirations.

Lausanne: Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, 1999

«Documents» de l'Association pour le patrimoine naturel et culturel
du canton de Vaud, n° 2, 1999.

Sommaire

Une association qui rassemble	3
Les acteurs du patrimoine, complémentaires ou antagonistes ?	5
Le coin des invités	21
Elargissement de la réflexion	31
Annexe	41

Une association qui rassemble

En lançant dès sa création un débat sur les acteurs du patrimoine, l'Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud a souhaité montrer d'emblée qu'elle n'est pas l'association exclusive des institutions cantonales, ni celle des professionnels, ni celle des «Lausannois». Au contraire, elle est ouverte à toute institution ou structure œuvrant dans le domaine du patrimoine naturel et culturel; elle cherche à rassembler toutes les catégories de personnes liées de près ou de loin au patrimoine, qu'elles soient de formation universitaire ou pratique, qu'elles occupent des fonctions de responsabilités ou d'exécution, qu'elles soient engagées dans leurs activités de manière professionnelle ou bénévole. L'Association n'entend pas laisser «à celles et à ceux de Lausanne» l'initiative du discours et de la réflexion, ni la confiscation des démarches.

L'Association ne sera forte que si elle regroupe l'ensemble des patrimoines et des partenaires, si ses actions sont entendues et relayées partout dans le canton, dans les collectivités publiques et dans les organismes privés. Elle n'aura un réel pouvoir –elle le tient d'ailleurs prioritairement de ses membres et de leur volonté d'agir– que si elle est profondément et largement enracinée dans le canton.

L'Association progressera dans la reconnaissance de ses missions si elle travaille dans la durée et demeure à l'écoute de ses membres, des partenaires et des régions; il faut éviter l'appauvrissement de ses objectifs par dispersion dans de multiples actions périphériques et secondaires et en excluant des acteurs en raison de leurs profils, de leurs sensibilités et de leur provenance régionale. Elle n'est pas une association faïtière, mais un espace de rencontres et de décloisonnement des patrimoines, une tribune offerte aux acteurs et aux associations qui œuvrent sur le terrain et en rapport avec des objectifs précis et limités. Elle

ne se substitue pas aux acteurs et aux associations, elle veut les accompagner dans leurs actions et dans leurs réflexions.

En mettant en perspective le rôle des bénévoles, des amateurs et des professionnels derrière lesquels se profilent le rôle des collectivités publiques, en particulier celui de l'Etat, et des sociétés, l'Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud a posé les premiers constats sur ses ressources humaines. Elle n'a pas voulu conclure le débat ni accréditer une approche définitive.

Toutes les bonnes volontés sont bienvenues et encouragées; il importe d'additionner les forces non de les diviser, même si dans plusieurs situations patrimoniales, elles peuvent apparaître comme sources de conflits plutôt que d'alliance.

A l'Association de jouer son rôle d'identification des acteurs, de prise en compte des réalités générales des partenaires et des patrimoines. Elle doit prôner l'augmentation du nombre et des moyens des professionnels, faire valoir la place essentielle (elle précède souvent la venue du professionnel) du bénévole et de l'amateur dans le patrimoine, et coordonner pour éviter les dérives, les actions désordonnées des partenaires. Combattre l'hystérie et la vulnérabilité du patrimoine passe nécessairement par la mise en commun des intérêts et le dialogue des acteurs. Le temps dira si ces intentions et convictions ont dépassé la simple déclaration. ■

Le Comité

Gilbert Coutaz (président), Gilbert Kaenel (secrétaire),
Frédéric Sardet (trésorier),
Aymon Baud, Marie-Pierre Constant Knecht,
Jean-François Cosandier, Georges de Coulon,
Liliane Déglise Bitiqi, Pierre Hunkeler,
Jean-Louis Moret, Eric Teyssseire

Les acteurs du patrimoine, complémentaires ou antagonistes ?

Le point de vue de l'amateur par Paul Monney	7
Le point de vue du bénévole par Gérard Vuffray	11
Le point de vue du professionnel par France Terrier	15
Synthèse du débat public du 24 novembre 1998	19





Le point de vue de l'amateur

par Paul Monney

Aimer la nature, se passionner pour la sauvegarde du patrimoine artisanal ont été pour moi les éléments dynamiques de ma vie. S'engager, se donner à sa tâche, convaincre.

C'est à Lausanne que je vois le jour en 1924. A l'âge de 16 ans, mon père me pousse à reprendre le garage en me proposant de m'inscrire à l'Ecole des métiers. Lors d'un essai de voiture, mon père avait pris place comme passager. Suite à une erreur de conduite de son client, mon père est gravement accidenté et décède quelque temps après. 1940, c'est la guerre, les réparations de véhicules se font rares. Mon oncle agriculteur à Saint-George me suggère de venir à la campagne, il me reçoit comme son fils. Après avoir fréquenté l'école d'agriculture de Marcelin sur Morges, le virage à 180° est pris, je travaille dans cette nature que j'aime tant.

Grâce à ce passage de la ville à la campagne, j'ai peut-être mieux compris, mieux saisi ce qu'était le village et toute la richesse du patrimoine de nos anciens et j'ai considéré qu'il était indispensable de le conserver. A 25 ans à peine, je fais déjà partie des autorités communales, c'est le premier engagement public que je signe avec les villageois et c'est le début d'une carrière de bénévole. Ma charge de municipal, puis de syndic a encore amplifié mon désir de servir en étant membre de plusieurs sociétés, en participant à la constitution de nouvelles.

Mon éducation de paysan de montagne me force à défendre la nature. Un remaniement parcellaire est en chantier. On canalise les eaux, dans certains secteurs agricoles, pour aménager de nouvelles surfaces de culture et également à proximité des étangs. Après

discussion avec la Municipalité pour acquérir cette parcelle, puis, à la suite de son refus, j'achète les étangs et le terrain les encadrant d'une surface globale de 8000 m², puis je demande au Service cantonal de la protection de la nature de classer ce bien.

En 1954, je postule comme buraliste et facteur postal. Mon désir est encore plus fort d'aider certains villageois, de reconforter les personnes âgées qui habitent loin du centre par de petits services par exemple: apporter le pain; en hiver, dégager le chemin enneigé pour accéder à la maison; tenir un petit brin de «causette», etc. Ce rôle social que j'effectue tout au long de mes années de service postal, apporte un peu de baume à certaines personnes dans la difficulté.

1959, nous décidons de la construction d'un télésiège. Vous me direz que cela n'a rien à voir avec le patrimoine artisanal. Et pourtant, en développant ce côté familial de l'entreprise, on favorise les retrouvailles sur les pistes, l'échange de mots d'amitié, le premier apprentissage des «bambins» pas plus hauts qu'une botte avec leurs parents. Tous ces contacts stimulent l'esprit villageois. N'oublions pas le comité qui travaille entièrement bénévolement. C'est encore un exemple de dévouement et c'est le seul moyen de gérer et de garantir une situation financière saine dans une région de basse altitude.

Dans le cadre du Chœur mixte, m'occupant occasionnellement de mise en scène de pièces de théâtre et de brosser les décors, je me suis découvert quelques aptitudes d'artiste peintre. Malgré le bonheur que l'on trouve à toucher un peu à tout, il faut une solide dose de dévouement. Pour moi, c'est une facette nouvelle et passionnante du bénévolat.

De retour de ma tournée postale à cheval en 1943, je passe devant un vieux moulin de 1548, origine connue, qui, en 1837, est devenu une scierie moderne, selon l'écrit de l'époque, avec sa vieille roue à augets de 6,5 m de diamètre qui m'a toujours fasciné. Au moment où je me trouve aux abords du moulin avec mon cheval, une partie de la charpente s'écroule, ébranlée depuis fort longtemps par les vibrations répétées des scies à cadre. Ma monture qui, avant moi, sentit la menace, s'emballa avec une peur

Né le 17 janvier 1924, à Lausanne, Paul Monney est originaire de Villars-le-Grand. Le reste de sa biographie est mentionnée dans son exposé.

«Documents» de l'Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 2, 1999.

effroyable, me catapulta 500 mètres plus loin jusqu'à la ferme. Juste derrière ses sabots, un entrelacs de poutres, planches et tuiles s'entassait sur le chemin et, sans la rapide réaction de mon cheval, cette montagne de démolition aurait inexorablement scellé ma vie.

Dès ce jour, j'ai découvert cette vieille bâtisse à ciel ouvert et je mesurai l'ampleur du patrimoine à restaurer et, par la suite, des démarches pour la faire classer monument historique. Les années passent, je veille au grain pour que ce bâtiment ne change pas d'affectation.

En 1985, après trois générations de loyaux services, le dernier des Renaud, Fernand, se décide à vendre son bien pour environ 270'000.- fr. avec un peu de terrain. Je cherche des formules afin de ne pas m'endetter trop profondément, étant donné que la restauration représente un gros investissement. En discussion avec mon neveu Valentin Piaget, locataire des terrains du moulin, l'oncle Piaget donne son accord pour l'achat de ce patrimoine et nous signons une convention pour 50 ans avec la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine qui vient de se constituer... Depuis, des centaines et des centaines d'heures de travail bénévole ont été nécessaires durant quatre années; c'était en 1989, environ 100'000 fr. d'investissement ont été consentis, le comité participe à ce financement.

Aujourd'hui plus que jamais, nous croyons en notre moulin restauré qui se révèle être un franc succès d'après le nombre de visites enregistrées. Mais ne pavoisons pas, nous devons poursuivre notre mission sans jamais nous relâcher. Obtenir le maximum de résultats avec le minimum d'argent, s'investir complètement dans sa tâche en se battant parfois avec acharnement, voire avec entêtement pour atteindre le but.

Pour convaincre, il faut être convaincu soi-même; pour que le message passe, j'accepte volontiers le titre de «locomotive».

Voyez-vous, aujourd'hui on se partage avec mon ami Fritz Germain, ancien juge de paix, une septantaine de visites annuelles plus celles du four à chaux commen-

tées par notre dernier chauffournier Adrien Terry âgé de 86 ans. En ce qui me concerne, je dis assez facilement que je suis le président, guide et manœuvre. Les contacts avec les visiteurs sont enrichissants et nous collectons une moisson d'amitiés et de reconnaissance. Mon ami Fritz et moi, lors des démonstrations de scierie et musée, nous sortons toujours notre petit langage technique un peu rébarbatif, qui nous laisserait à tout jamais si nous n'agrémentions pas nos explications d'histoires du village, de sa géographie, du caractère des citoyens, de l'organisation de la commune, des lieux touristiques, etc. Jamais les visites ne nous fatiguent, le contact est toujours très positif et, croyez-moi, à notre âge, nous risquerions de nous isoler de la société et de nous retrancher dans notre appartement pour méditer sur le passé et faire le bilan de sa vie en pensant déjà à la fin. Eh bien, le bénévolat chasse toute cette lassitude, il nous prouve que nous sommes encore utiles dans la société, il nous distribue un regain de confiance et de bonheur.

La Fondation du patrimoine a poursuivi les restaurations de cette richesse artisanale de notre village.

Un vieux four à chaux de 1857, situé en lisière de forêt, attendait depuis des décennies les mains habiles de passionnés pour le restaurer. Un four d'environ 4 mètres de diamètre et de 5 mètres de haut, partiellement en ruines, servait de décharge pour entreposer: boîtes de conserve, vieux souliers, objets multiples en plastique ou autres et même des ordures ménagères.

En 1990, j'embauche un ancien chef de poste des douanes à la retraite qui habite à proximité du site. Le chantier commence avec les mêmes conditions concernant le salaire, sauf l'achat des matériaux. Par contre, on s'affuble de titres élogieux: ingénieur, technicien, contremaître, chef maçon. Une année de labeur et le four est restauré, 3500 briques à feu scellées à l'intérieur du four et de solides conseils pour que le mortier résiste à haute température.

C'est le 700^e anniversaire de la Confédération, une cuite de pierres à chaux est préparée, 35 m³ sont prélevés dans la carrière en amont du four. Le dur labeur de ces artisans d'antan qui ont survécu dans des coins perdus du Jura, c'est une authentique page de



l'histoire de notre commune au fil des siècles qui, par la restauration, rallumera la flamme du souvenir.

60 stères de bois sont brûlés pour transformer les pierres à chaux en chaux vive. Des équipes de chaux-fourniers bénévoles se relayent jour et nuit pour ne pas laisser tomber la flamme; pendant une semaine, ils doivent maintenir la chaleur de la pierre à 1000°. Quoi de plus beau, ce spectacle empreint de simplicité, de lumière et de chaleur n'a malheureusement pas permis de cuire la chaux jusqu'au cœur des pierres. Mais étant donné l'ambiance sans précédent autour de ce four, la chaleur a forcé beaucoup de visiteurs à consommer une bonne dose d'alcool et, croyez-moi, à ce degré-là, les cuites étaient parfaitement réussies.

J'ai eu la chance de toucher à plusieurs professions dont celle de bûcheron occasionnel, de débardeur et transporteur de bois. J'ai apprécié ce noble matériau. J'ai humé l'odeur des diverses essences, la couleur, la texture. J'ai parlé avec les billes de bois qui prendront un jour une nouvelle forme, en essayant de faire revivre le souvenir d'un vieil artisan grâce à ma tronçonneuse et à mes gouges. Le bois toujours vivant est devant moi, sec ou vert, sain ou taré, que ce soit du sapin blanc ou rouge, du tilleul ou du marronnier, du hêtre, du frêne, de la verne ou du peuplier. Elles sont là, les billes, devant moi, imposantes qui me dictent leurs exigences et attendent leur métamorphose pour devenir un cheval avec son charretier, les scieurs de long, le bœuf et son laboureur et j'en passe.

Le périple de la fondation du patrimoine n'est pas terminé. Un véritable site de verriers de 1704 à 1737 nous attend. Il faut maintenant sonder notre envie de poursuivre l'œuvre, en fortifiant notre énergie et compter les amis qui veulent bien entreprendre ce nouveau labeur avec la même volonté d'abnégation. ■



Le point de vue du bénévole

par Gérard Vuffray

Le contexte spécial suisse

Pour répondre à la question, il faut au préalable placer la protection du patrimoine naturel dans le contexte très particulier de la Suisse: la densité très élevée de population sur une surface extrêmement restreinte de territoire. Sur presque chaque m² de terrain du pays tentent de cohabiter et de coexister de multiples intérêts et de multiples utilisateurs.

Dans ces conditions, la pression est presque partout forte sur les espaces naturels, et les sources de frictions entre les protecteurs de la nature et d'autres utilisateurs du territoire en sont forcément accentuées.

Une autre caractéristique de la Suisse est de se trouver la plupart du temps en présence d'un patrimoine naturel transformé, modelé par les interventions humaines diverses au cours des siècles. Les surfaces intactes ou proches de leur état naturel vierge ne subsistent encore çà et là que sous forme d'îlots résiduels. La protection du patrimoine naturel s'adresse évidemment à ces deux types de milieux et de paysages, avec des moyens d'intervention qui peuvent être fort différents de cas en cas.

Luttes dérisoires ou précieuses ?

On se dispute souvent en Suisse pour la protection de milieux naturels de surfaces minuscules, au point de se poser quelquefois la question si le jeu en vaut vraiment la chandelle. Faut-il vraiment se mobiliser pour améliorer la flore des talus de routes ? Ou encore : le découpage au mètre près des zones dignes de protection a-t-il vraiment un sens ? Et il n'y a pas besoin d'aller très loin pour trouver de tout autres conditions: dès qu'on passe la frontière sur les versants français du Jura par exemple, des surfaces relativement importantes de milieux humides et de marais ou de prairies maigres existent encore un peu partout, disséminées dans le paysage. La différence de pression sur les

milieux naturels se traduit immédiatement dans les faits, tout simplement parce qu'il y a suffisamment d'autres terrains à disposition de l'agriculture, des entreprises et des agglomérations.

Champions de la pesée d'intérêts

Compte tenu du contexte global très spécial où de nombreux enjeux interviennent, il n'est pas surprenant que nous soyons devenus en Suisse, aussi dans le domaine de la protection du patrimoine naturel, les champions de la pesée d'intérêt et des procédures administratives ou juridiques complexes. Chaque groupe d'intérêts cherche à garder la maîtrise sur l'espace qu'il gère ou qu'il utilise. Les préoccupations de protection du patrimoine naturel n'y sont encore généralement pas intégrées de manière satisfaisante. Cela donne inévitablement naissance à d'innombrables conflits où tous les acteurs peuvent se manifester, qu'ils soient amateurs, bénévoles, ou professionnels.

La protection du patrimoine naturel sur le terrain

Deux exemples de la Vallée de Joux illustreront comment peuvent s'articuler les relations entre les amateurs et les professionnels en faveur de la protection du patrimoine naturel.

Nous tous pour le Lac

L'Association Nous tous pour le Lac est fondée en 1980 à la Vallée de Joux par un groupe de résidents de la région, tous amoureux à divers titres de la Vallée et de ses lacs, tous bénévoles. Ils remueront ciel et terre au cours des ans pour qu'une lutte s'engage contre l'eutrophisation galopante qui menace les lacs de la Vallée, à coup de démarches auprès des autorités, d'interventions médiatiques, de «vengeronnées» où plusieurs centaines de personnes peuvent déguster dans une ambiance festive les fritures combières.

Le travail de catalyseur, de mouche du coche, d'étincelle de Nous tous pour le Lac déclenche une série de réactions et d'actions allant dans le sens voulu. Des recherches sont entreprises par les scientifiques de l'EPFL, des études sont menées pour déterminer l'origine des phosphates se déversant en trop grandes quantités dans les lacs, d'autres recherches recensent l'ensemble des alternatives pour remédier au problè-



me. Le Grand Conseil vote un crédit extraordinaire de 5 millions de francs, d'importants travaux sont entrepris dans l'épuration des eaux et les réseaux d'égouts (séparatifs), la totalité des fosses à purin de la région sont transformées et adaptées. Les effets se répercutent jusqu'en France : la Suisse offre des aides financières pour la transformation d'une station d'épuration à Bois d'Amont et négocie sur les débits d'eau de l'Orbe alimentant le Lac de Joux. Le groupe Nous tous pour le Lac apporte également sa pierre au débat de l'époque sur l'interdiction des phosphates dans les lessives, avant d'être dissous au début des années 90. Les bénévoles ont été relayés par les professionnels des domaines touchés, ainsi que par les autorités concernées, communales et cantonales. Les lacs de la Vallée se portent relativement mieux, ils sont en convalescence, avec parfois des rechutes; mais qui sait dans quel état ils se trouveraient aujourd'hui si une vingtaine de citoyens n'avaient pas un jour pris l'initiative de s'attaquer au problème ?

Groupe Nature de la Vallée de Joux

Le Groupe Nature de la Vallée de Joux existe depuis longtemps. Créé au début des années 60 par des ouvriers horlogers de la région, il est intervenu jusqu'à ce jour à de nombreuses reprises pour protéger le cadre naturel exceptionnel de la Vallée. Groupe formé exclusivement de bénévoles aux compétences et connaissances variées, il collabore étroitement avec Pro Natura Vaud. Il a agi à la fois dans le cadre de la réflexion sur le développement régional, en y introduisant le concept de «préservation du capital nature» et sur de nombreux dossiers plus concrets au fil des ans.

Dans les six dernières années, le Groupe a pris position dans trois dossiers conflictuels, s'imposant là aussi comme déclencheur d'une remise en question de projets qui semblaient aller de soi. C'est un problème de lignes électriques qui mobilise le plus de personnes et qui aboutit aux résultats les plus spectaculaires: le Groupe naturel s'oppose en 1993 à la réalisation de 30 kilomètres de lignes électriques aériennes de moyenne tension (40'000 volts) qui défigureraient le paysage de chaque côté de la Vallée de Joux. 800 oppositions sont rassemblées, accompagnées d'une

demande de trouver un autre mode de construction (sous-lacustre ou souterrain). Après diverses péripéties, le Fonds suisse du paysage, créé à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération, l'Office fédéral de l'environnement, le Canton de Vaud, les trois communes de la Vallée, les deux entreprises électriques concernées, Pro Natura Vaud, la Fondation Audemars Piguet et le Groupe nature signent une convention permettant de couvrir le surcroît d'une construction souterraine des lignes par rapport au coût de lignes aériennes classiques.

La mise en souterrain des deux lignes, qui apparaît aux yeux de beaucoup comme utopiste voire extrémiste, est maintenant réalisée, à la satisfaction générale des résidents et des visiteurs de la Vallée de Joux. Cerise sur le gâteau: l'enterrement, cette année encore, de deux à trois tronçons supplémentaires de lignes aériennes arrivant à la Vallée de Joux, les travaux des deux lignes à 40'000 volts ayant coûté beaucoup moins chers que prévu initialement.

Le Groupe nature a, dans ce cas, fonctionné comme centrale d'alarme, les bénévoles et amateurs attirant sur le dossier l'attention des habitants, des décideurs, des médias, des grandes organisations environnementales. L'alerte a fonctionné et d'autres ont pris le relais, y compris les professionnels, les spécialistes dans différents domaines et les fonctionnaires des services cantonaux et fédéraux concernés.

Lignes électriques, sentier nature, etc.

Dans un autre type d'activité, le Groupe nature assure la gestion de la Sagne du Sentier, un biotope propriété de Pro Natura. Ce sont les bénévoles qui en assurent toujours, depuis 30 ans, le travail d'entretien. Des experts rémunérés et nommés par le canton ont par contre élaboré un plan de gestion. Et des travaux plus importants de restauration de la Sagne, menacées d'assèchement et de reboisement, seront entrepris par une équipe de bûcherons professionnels. Les travaux seront précédés d'une information du public, de manière à ce que les objectifs de réhabilitation d'une tourbière soient bien compris. Il n'est en effet pas habituel de voir ce genre de travaux entrepris par les milieux protecteurs de la nature. Réalisation d'un sen-



tier nature, excursions commentées font également partie des autres activités du Groupe nature.

On voit donc qu'un petit nombre de personnes motivées, non rémunérées, dans la mesure de leur temps libre, peuvent offrir dans le domaine de la protection du patrimoine naturel des prestations variées et tout à fait considérables dans une région comme la Vallée de Joux. Mais ces personnes doivent être relayées à un moment ou un autre par ceux-là même qui ont été alertés, interpellés, critiqués. Les relais sont multiples et variables selon les dossiers, mais ils sont incontournables. Pour obtenir des résultats durables et concluants, les acteurs de la protection du patrimoine naturel ne peuvent être que complémentaires. Et des groupes d'amateurs ou de bénévoles locaux se trouvent au premier échelon d'une filière d'intervenants et d'acteurs qu'il faut périodiquement réveiller. ■



Le point de vue du professionnel

par France Terrier

Introduction

Pour répondre aux questions posées, je vais vous présenter mon approche du patrimoine à l'aide d'un cas concret, qui est celui du Musée d'Yverdon-les-Bains dans lequel je travaille depuis 6 ans. Après une brève présentation du musée en question, j'évoquerai le type de patrimoine qu'il comporte, c'est-à-dire ses collections, et la manière dont elles ont été constituées. Ces éléments me mèneront à aborder le thème de la vocation du Musée et, par conséquent, les différentes tâches qui nous incombent. Finalement, j'évoquerai quelques exemples de collaboration que nous entretenons avec d'autres institutions; je terminerai par quelques mots sur le fonctionnement du Musée.

Le Musée d'Yverdon-les-Bains

Le Musée d'Yverdon-les-Bains comporte des collections d'archéologie et d'histoire régionales, d'ethnographie ainsi que des antiquités égyptiennes. Enfin, jusqu'à cette année, s'y trouvait également une section dédiée aux sciences naturelles.

«Née le 27 août 1967 à Yverdon, j'ai suivi mes premières écoles dans cette ville (collège, gymnase, maturité type A). Après un an à Baltimore aux Etats-Unis, c'est à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne que j'ai poursuivi ma formation. Passionnée d'histoire dès mes plus jeunes années et souhaitant acquérir de larges connaissances, j'ai opté pour des études essentiellement historiques de plusieurs types, avec l'archéologie gallo-romaine comme discipline principale, l'histoire et l'histoire de l'art comme branches secondaires. Mon travail de licence, achevé en 1994, a porté sur le verre romain du vicus de Lousonna-Vidy.

Durant mes années d'études, j'ai participé à plusieurs campagnes d'investigations archéologiques (Orbe, Avenches, Lausanne, Vallon (FR) et Bibracte (France), au travail d'inventaire des collections du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne et au classement de sa bibliothèque, avant d'être engagée, en 1992, au Musée d'Yverdon en tant que conservatrice-adjointe, d'abord à 50% puis, dès 1996, à 80%. Durant les années 1997-98, j'ai suivi le cours de muséologie organisé par l'Association des Musées Suisses. Enfin, en 1997, j'ai été nommée conservatrice au Musée d'Yverdon-les-Bains».

«Documents» de l'Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 2, 1999.

Le Musée d'Yverdon-les-bains, c'est aussi une exposition permanente qui se trouve dans le château de la ville et qui présente des objets illustrant des épisodes de l'histoire d'Yverdon-les-bains et de la région, en particulier les époques préhistorique, celte et romaine. On peut y voir également deux salles consacrées aux antiquités égyptiennes, ainsi que, depuis l'année passée, une exposition sur la navigation antique, réalisée autour de deux embarcations gallo-romaines découvertes à Yverdon-les-bains même.

Le Musée est géré, actuellement encore, par une société privée, la Société du Musée et vieil Yverdon, dont le comité est composé de 15 membres bénévoles aux fonctions diverses: président, vice-président, secrétaire et trésorier, mais aussi 5 conservateurs, responsables des différentes sections, à savoir l'archéologie, l'histoire, l'iconographie, l'ethnographie et l'égyptologie, les sciences naturelles. Seule salariée, j'ai été engagée au Musée il y a 6 ans, d'abord à 50 % puis à 80 %.

Il importe de dire que le Musée connaît actuellement des transformations fondamentales:

- avec la rénovation d'une partie des locaux d'exposition: dès l'année prochaine, nous disposerons en effet de locaux remis à neuf et d'une salle d'expositions temporaires;
- en ce qui concerne sa vocation: de musée régional, il deviendra essentiellement un musée d'histoire régionale;
- enfin, il y aura changement de structures: le Musée, actuellement géré par une société privée, le sera bientôt par une fondation.

Quel type de patrimoine le Musée d'Yverdon-les-bains détient-il ?

Créé dans les années 1760 par le pasteur et naturaliste Elie Bertrand, le Musée est la plus ancienne institution de ce type dans le canton. En faisant don d'une collection de minéraux et de fossiles à la Société économique de la ville, Elie Bertrand a en effet constitué l'embryon de ce qui allait devenir notre musée.



A partir de cette date, les collections se sont accrues de plusieurs manières:

- en ce qui concerne les collections d'archéologie tout d'abord: dès le XVIII^e siècle, des trouvailles archéologiques ont pris place au Musée, qu'elles aient été le résultat de découvertes fortuites faites par des Yverdonnois ou de recherches plus systématiques, comme les fouilles menées par Louis Rochat sur le lac de Neuchâtel durant la seconde moitié du XIX^e siècle, ou encore celles entreprises sous la direction de l'archéologue cantonal Albert Naef dans le castrum en 1903 et en 1906. D'autres trouvailles s'y sont ajoutées et, en particulier, le matériel préhistorique provenant d'Yverdon-les-bains, dès les années 1960, lorsque l'on a reconnu et fouillé le site de l'avenue des Sports.

Signalons que les nombreuses trouvailles récentes et futures mises au jour à Yverdon-les-bains et dans la région prendront également place dans notre musée, étant donné que celui-ci est «reconnu» par l'Etat de Vaud, selon des dispositions légales;

- durant toutes ces années, le Musée a reçu de nombreux dons touchant à des domaines très divers. Il s'agit, par exemple, d'objets acquis aux XVIII^e et XIX^e siècles en Afrique ou en Asie par des Yverdonnois qui les ont offerts au Musée et qui forment les collections de l'actuelle section d'ethnographie et d'égyptologie;

- par ailleurs, le Musée a reçu d'importantes collections de documents iconographiques –photographies anciennes, huiles, gravures et dessins– ayant trait à Yverdon-les-bains et à la région. D'autres pièces ont été données, le plus souvent de manière isolée: portraits de famille, outils d'artisans, machines agricoles, vaisselle et autres pièces, tous ces objets ont été recueillis dans les collections du Musée. Actuellement encore, nous recevons régulièrement des legs et des dons, la plupart du temps de même type.

Certains ensembles se distinguent naturellement par leur cohérence et/ou par leur lien évident avec Yverdon-les-bains. C'est le cas notamment des collec-

tions archéologiques, bien sûr, mais aussi des photographies anciennes, des gravures, des huiles et des dessins, de l'iconographie en général ou encore du mobilier de style vieil Yverdon. Ces pièces et ensembles doivent être privilégiés dans notre musée. Dans la plupart des autres cas pourtant, il s'agit d'objets du quotidien qui ne comportent que rarement un caractère spécifiquement local ou régional.

Toutes ces pièces constituent un réservoir très riche d'objets qui ont été patiemment recueillis, rassemblés, conservés et transmis par les générations qui nous ont précédés. C'est un matériau qu'il nous faut impérativement inventorier, documenter et étudier, ce qui n'a jamais été fait, à quelques exceptions près, en tout cas jamais de manière systématique.

Nous ne disposons d'aucun budget d'acquisition. Pourtant, nous espérons pouvoir changer cette situation, étant donné que les témoins matériels se rapportant à l'histoire récente que nous possédons sont très peu nombreux, et qu'un important patrimoine est en train de disparaître rapidement.

Une réorientation du Musée

Les travaux de réfection de certains locaux du Château ont eu pour conséquence des déménagements et réorganisations de collections. Avec le projet de réactualiser et de compléter l'exposition permanente, nous nous sommes rendus compte que nous ne pouvions plus assumer l'ensemble de ce patrimoine de manière correcte et responsable, étant donné la diversité des orientations qu'avaient prises nos collections. Avec l'évolution des disciplines se rapportant au patrimoine et l'accroissement des exigences liées notamment à la conservation, et vu les moyens modestes dont nous disposons, il n'était plus possible de continuer dans cette voie. Il nous fallait redéfinir nos objectifs et agir de manière beaucoup plus ciblée.

Il nous a donc fallu faire des choix, choix que nous espérons être aussi objectifs que possible. D'après le type de collections que possède le Musée, d'après son histoire et ses perspectives d'avenir, il nous a paru que sa vocation essentielle était d'être un musée



d'histoire régionale. C'est cette direction que nous avons choisi de poursuivre et d'approfondir.

Une telle option impliquait des sacrifices: il faudra, par exemple, renoncer à la section des sciences naturelles. Ainsi, nous avons remis les collections en dépôt à long terme aux différents musées concernés du canton (Musées de zoologie et de botanique). Nous avons estimé que notre choix était justifié, étant donné que nous allions présenter une salle dédiée à Elie Bertrand, dans laquelle seraient évoqués les débuts du Musée qui concernaient avant tout les sciences naturelles. Surtout, la proximité du Centre Pro Natura de Champ-Pittet et l'existence de musées de sciences naturelles modernes et dynamiques à Neuchâtel et à Lausanne nous ont confortés dans ces décisions.

Le Musée, un conservatoire et une plate-forme de communication

Le Musée d'Yverdon-les-bains joue ainsi le rôle de conservatoire du patrimoine de la région. Conserver, restaurer et enrichir ce patrimoine sont ses missions premières. Or, ce patrimoine est un bien public et notre devoir consiste aussi à le restituer à la communauté:

- en facilitant l'accès, par exemple, par le biais d'une exposition permanente, d'expositions temporaires, mais aussi de manifestations. Ainsi, le Musée participe activement et depuis plusieurs années à la Journée internationale des Musées, aux Journées du Patrimoine ou encore à l'opération Passeport-vacances;
- enfin, les objets conservés dans nos collections doivent naturellement être mis à la disposition des chercheurs sur leur demande. De même, nous répondons aux questions des spécialistes ou de toute autre personne qui en fait la demande. Ces demandes sont nombreuses et elles ont trait non seulement aux objets de nos collections, mais aussi à l'histoire d'Yverdon et des environs. Nous faisons ainsi office de centre de documentation, disposant d'une bibliothèque et d'archives qui peuvent être consultées par chacun.

«Documents» de l'Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 2, 1999.

Collaborations

Les tâches à accomplir dans un musée régional comme celui d'Yverdon-les-bains sont multiples, elles «condamnent» à la pluridisciplinarité. Le caractère même du Musée conduit en permanence dans des domaines de connaissance très variés: archéologie et histoire, histoire de l'art, histoire des techniques, muséographie, en plus naturellement des domaines de gestion et d'administration. Or, avec le développement des savoirs, des sciences et des techniques, il n'est pas possible de tout faire, de tout connaître. En revanche, il faut pouvoir regrouper les compétences et solliciter les spécialistes des domaines concernés afin qu'un travail de qualité puisse être accompli.

De par notre statut de musée régional «reconnu», nous collaborons avec différentes institutions cantonales de diverses manières:

- nous bénéficions des services du laboratoire du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire pour tout ce qui concerne la conservation et la restauration du matériel archéologique dont nous sommes dépositaires;
- autre exemple de collaboration, mais ponctuelle, cette fois-ci: la découverte et la mise en valeur des embarcations gallo-romaines d'Yverdon. Deux embarcations d'époque romaine ont été trouvées à Yverdon-les-bains, l'une en 1971, l'autre en 1984. Ces pièces, tout à fait exceptionnelles, constituent des témoignages uniques pour la connaissance de la batellerie antique. Différentes institutions ont été amenées à collaborer pour sauver ces pièces, et pour pouvoir ensuite les montrer au public. Alors que la fouille des embarcations a été réalisée sous la responsabilité de la Section archéologique de l'Etat de Vaud, les pièces ont été conservées et restaurées par le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. La Ville d'Yverdon-les-bains a mis à disposition une partie des caves du Château récemment aménagées à cet effet, et le Musée a été le maître d'ouvrage de l'exposition proprement dite: il a procédé, sous l'égide d'Henri Cornaz, ancien président de la Société du musée, à une recherche de fonds auprès de sponsors, a réuni de manière régulière une commission scientifique,



composée notamment de l'archéologue cantonal, M. Denis Weidmann, du directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, M. Gilbert Kaenel, de M. Daniel Paunier, professeur d'archéologie provinciale romaine à l'Université de Lausanne, de M. B. Arnold, archéologue adjoint du canton de Neuchâtel et grand spécialiste de la batellerie antique. Nous avons élaboré l'exposition avec M. Michel Etter, muséographe, et avec le concours des différents experts précités.

Fonctionnement

Pour terminer, j'aimerais dire quelques mots sur le système de fonctionnement du Musée.

Avant mon arrivée, une personne travaillait dans l'institution en tant que préparatrice. J'ai été engagée il y a 6 ans, comme conservatrice-adjointe à mi-temps. La situation a progressivement évolué. Des tâches importantes devaient être réalisées, comme l'exposition sur les embarcations et les travaux d'inventaire. De 50%, mon poste a alors été augmenté à 80% et, grâce au travail de personnes bénévoles, le bon fonctionnement du Musée, en particulier ce qui avait trait au domaine administratif, a pu être assuré.

Aujourd'hui, nous recevons encore l'aide de bénévoles pour diverses activités:

- ils apportent des aides ponctuelles dans des travaux de type technique, comme ceux qui sont nécessaires à la préparation d'expositions (travaux de peinture, déménagements, etc.) ou d'encadrement du jeune public lors d'animations;
- ils se préoccupent d'activités liées à la promotion du Musée et du patrimoine, en tenant un petit journal, en organisant des voyages et des excursions à but culturel;
- d'autres se mobilisent pour assurer des travaux de surveillance et de gardiennage ou effectuent des visites guidées dans le Musée;
- enfin, des tâches plus lourdes liées à la gestion du Musée, comme la comptabilité, sont réalisées de manière bénévole.

Ces apports sont tout à fait bénéfiques pour le bon fonctionnement de notre musée. Ils sont même indis-

pensables, surtout en ce qui concerne les tâches les plus lourdes étant donné nos moyens financiers restreints. Pourtant, nous sommes conscients que ces aides dépendent étroitement de la bonne volonté et de la disponibilité de chacun. Or, pour assurer l'avenir du Musée, pour lui donner une assise solide, les tâches fondamentales doivent être réalisées de manière régulière et suivie, c'est-à-dire par des professionnels. Le Musée d'Yverdon-les-bains s'est engagé dans la voie de la professionnalisation il y a quelques années déjà et c'est dans cette direction que nous avons l'intention de poursuivre. Et l'on peut remarquer que, à partir du moment où, dans une institution comme la nôtre, il y a une permanence dans le travail, un suivi des collections, un ou des interlocuteur(s) fixe(s), une dynamique peut se créer, des projets se mettre sur pied, des collaborations être engagées. Ceci n'exclut pas, bien évidemment, de continuer de bénéficier du travail des personnes bénévoles, travail qui doit s'inscrire en complément de celui des professionnels. ■

Synthèse du débat public du 24 novembre 1998

Suite aux exposés tenus lors de l'assemblée générale du 24 novembre 1998, sous la conduite du journaliste Robert Netz, un débat d'une heure permit aux membres de l'association d'échanger leurs expériences autour des rapports entre amateurs, bénévoles et professionnels du patrimoine.

Olivier Pavillon, conservateur du Musée historique de Lausanne, ouvrit la discussion en soulignant la dimension sociale du patrimoine, bien collectif par excellence dont chaque citoyen se trouve en quelque sorte responsable. Il rappela le besoin d'une action bénévole chargée d'éveiller la population à la question patrimoniale, une telle sensibilisation consistant d'abord à mettre les pouvoirs publics devant leurs responsabilités face à la gestion du patrimoine. Tant Pierre Sauter, pour le Musée vaudois de la vigne et du vin, que Christiane Piguet-Betschen de la Société d'art public, insistèrent sur le besoin de prendre en compte la complémentarité des deux démarches, Pierre Sauter faisant valoir que bien des institutions aujourd'hui professionnelles avaient débuté sous l'égide de passionnés, amateurs et bénévoles.

France Terrier, conservatrice du Musée d'Yverdon-les-Bains, insista sur l'intérêt et la nécessité de collaborations avec les bénévoles au sein des institutions, ne serait-ce que pour garantir des animations culturelles.

Au-delà de ce constat, les intervenants firent part de leurs craintes de voir le bénévolat utilisé par les autorités comme oreiller de paresse, surtout en période de difficultés conjoncturelles. Toutefois, en dépit de certains lieux communs, la discussion montra que l'appel au bénévolat n'est pas chose simple. Les intervenants notèrent – surtout dans les milieux de la culture – que la mobilisation des bénévoles pour des tâches de fonds n'était pas facile à organiser. En particulier, Olivier Pavillon affirma que le «bénévolat ne se

conjugue pas dans la durée» et souligna de ce fait que les compétences acquises se dispersent très vite. L'épuisement et la perte de motivation qui frappent le professionnel non payé pour sa tâche, comme Anika Duvauchelle en fit l'expérience au Musée du fer de Vallorbe, guette aussi les bénévoles. Jean-Jacques Bodmer, représentant le château de La Sarraz, emprunta au secteur minier une métaphore: s'il existe bel et bien des mines de bénévoles, l'extraction du «filon» est des plus délicates, la difficulté consistant à galvaniser les énergies. Frédéric Sardet, archiviste de la Ville de Lausanne, insista lui aussi sur le poids humain d'une telle collaboration, soulignant la difficulté de maintenir le feu sacré des groupes de travail bénévoles et la nécessité d'être imaginatif pour proposer des travaux enrichissants dans un contexte de travail toujours plus exigeant et avec des moyens limités. Certes, des domaines comme les soins hospitaliers ou certaines manifestations artistiques moins structurées que les associations arrivent à mobiliser les bénévoles, mais de toute manière, le bénévole ne saurait consacrer plus d'une à deux après-midi par semaine à ce genre d'occupation.

Cherchant des explications à ce phénomène, Flavio Santi, conservateur du Musée du jeu à La Tour-de-Peilz, émit l'idée qu'une certaine mise à distance des bénévoles avait pu naître de la sacralisation du musée professionnel. Pour Michel Bory, journaliste, c'est toute la conception du musée qui est à revoir: proposant le modèle hollandais, il invita à revenir à l'idée de place publique: que le musée ne soit plus seulement un circuit, mais un endroit où séjourner, fumer sa pipe et s'asseoir. Le directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Gilbert Kaenel, insista sur l'importance du processus historique qui entraîna la modification de l'environnement des acteurs du patrimoine: depuis plus de 100 ans, des disciplines scientifiques se sont construites, impliquant des savoirs et des règles liées à des formations spécialisées. Dans ce contexte, Gilbert Kaenel suggérait de «réinventer la relation bénévole/professionnel en évitant tout antagonisme primaire». André Meylan, du Parc jurassien vaudois, s'empressa alors de noter que l'action du bénévole pour la sauvegarde du patrimoine ne saurait



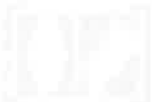
relever du même mouvement que la connaissance scientifique et que cette action ne passe pas forcément par l'utilisation d'un savoir préalable dont l'acquisition supposerait, en outre, que le scientifique veuille bien vulgariser ses propos, en quoi il n'excelle pas toujours !

Pierre Hunkeler, secrétaire de Pro Natura Vaud, qui coordonne l'action de quelque soixante responsables de réserves naturelles et d'une cinquantaine de membres de comité, plaida lui aussi en faveur des réseaux de bénévoles mobilisables sur le terrain. La nature même de leur intervention sur le terrain suppose qu'on ne se pose pas trop de questions théoriques. Citant le cas de l'opposition à la ligne électrique de la Vallée de Joux, il rappela que ce fut un simple groupe de personnes motivées qui s'opposa aux électriciens en déclarant: «on ne détruit pas un paysage pour de basses raisons financières, point». Le message finit par passer et cette action de sauvegarde d'un paysage fut un succès! Le bénévolat actif, selon lui, a donc l'immense avantage d'être alors en avance sur les autorités et même sur l'ensemble de la population.

En conclusion, Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises, posa le problème du rapport bénévolat/professionnels en rappelant la difficile reconnaissance sociale des filières de formation. Soulignant les contradictions d'un système qui s'inscrit dans un circuit universitaire ou de HES mais qui invite à engager bénévoles et stagiaires, il dénonça le risque de proposer des savoirs sans avenir pour les jeunes. Sa gêne profonde, dit-il, tient au fait qu'un regard comptable semble dire: «le patrimoine ? ça n'exige pas plus» et que ce même regard veut parier sur des bénévoles dont on sait qu'ils sont là pour un moment alors que des tâches de longue haleine se dessinent. Il acheva le débat en affirmant que si l'existence des réseaux de bénévoles était nécessaire, on ne pouvait se suffire du seul amour du patrimoine pour remplir certaines tâches, même si, historiquement, la création de structures fondamentales revenait aux bénévoles. ■

Le coin des invités

- L'importance du bénévole dans la recherche ornithologique. L'exemple de l'*Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse 1993-1996* par Pierre Beaud 23**
- Création et développement d'un centre national de compétences en matière de conservation des documents photographiques par Christophe Brandt .. 27**



L'importance du bénévole dans la recherche ornithologique

par Pierre Beaud

Contrairement aux autres branches des «Sciences de la Vie», l'ornithologie ouvre largement ses portes aux amateurs (dans le sens premier du terme) et aux bénévoles autodidactes. L'un des exemples récents le plus frappant concerne l'étroite et indispensable collaboration qui s'est instaurée entre les ornithologues professionnels et amateurs pour l'élaboration de l'*Atlas des oiseaux nicheurs de suisse 1993-1996* récemment publié. Sous la direction de la Station ornithologique suisse de Sempach, l'*Atlas'93-96* a été réalisé grâce au concours de près de 1000 observateurs bénévoles. Ce travail de grande envergure, qui dura 4 ans, permet de montrer la distribution des espèces d'oiseaux nicheurs, de documenter leur abondance relative dans diverses régions et altitudes et de comparer avec l'*Atlas'72-76*, réalisé aussi grâce au concours de bénévoles.

Pour assurer une comparaison entre l'*Atlas'72-76* et l'*Atlas'93-96*, le principe de base du premier atlas a été conservé, soit la division du territoire helvétique en «carrés d'atlas» de 10 km de côté, selon la grille de l'Office fédéral de topographie. Ensuite, la méthode a été affinée en sélectionnant, dans chaque carré d'atlas, 2 lots de 5 «carrés kilométriques» (1 km de côté), de telle manière que les biotopes typiques du carré d'atlas correspondant soient représentés en proportion de leur surface relative et de leur distribution altitudinale dans chaque lot. Toutefois, afin de limiter les risques d'accident, les carrés kilométriques en terrain très accidentés et ceux situés à une altitude supérieu-

re à 2500 m ont été éliminés. Il y a aussi eu réduction du nombre de carrés kilométriques là où il y avait de grands lacs.

Trois catégories d'espèces d'oiseaux ont été définies pour les besoins de cette étude:

- espèces répandues (125 espèces; exemple: merle noir, pinson des arbres, mésanges): à chercher dans un maximum de dix carrés kilométriques; déterminer les effectifs jusqu'à une certaine limite prédéterminée;
- nicheurs en colonies (8 espèces; ex: héron cendré, choucas des tours, mouette rieuse): chercher toutes les colonies et déterminer les effectifs;
- espèces exceptionnelles ou rares et difficiles à recenser (69 espèces; tétras lyre, aigle royal, martin-pêcheur): chercher une preuve de nidification dans le carré d'atlas et estimer les effectifs.

Pour mener à bien ces recensements, les ornithologues se sont annoncés à la Station ornithologique et un responsable a été désigné pour le carré d'atlas. Ce responsable pouvait s'associer à quelques collègues, s'il le souhaitait, pour recenser les carrés kilométriques. Un tel travail sous-entend naturellement que l'observateur soit familier des chants et des cris d'oiseaux et connaisse le terrain qu'il a choisi ou qu'il en fasse une reconnaissance préalable. Afin que les résultats de chaque observateur puissent être englobés dans l'étude, une procédure très stricte leur a été imposée. Les règles principales sont les suivantes:

- pour chaque carré d'atlas, 5 carrés kilométriques doivent obligatoirement être recensés et les 5 autres facultativement. Si un des carrés du deuxième lot est recensé, tous les autres doivent aussi l'être pour être pris en considération dans l'évaluation finale;
- pour chaque carré kilométrique, il faut faire 3 relevés (2 seulement pour les carrés au-dessus de la limite des arbres), répartis sur la période de nidification, entre mi-avril et début juillet. Le tracé est à choisir de manière que les points essentiels soient recensés. Sa longueur est de 3 à 4 km. Pour chaque relevé, il faut compter 2 à 3 heures en terrain facile et 3 à 5 heures en terrain accidenté;

¹ Né en 1949 à Lausanne, chimiste diplômé de l'Université de Lausanne, adjoint au Laboratoire cantonal de l'Etat de Vaud. Ornithologue amateur depuis le milieu des années 70, il a deux pôles d'études: les forêts urbaines et périurbaines lausannoises et la région Pays-d'Enhaut - Gruyère. Il est coauteur du livre *Les Oiseaux du Pays-d'Enhaut*, membre du comité de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux Nos Oiseaux et rédacteur adjoint de la revue ornithologique *Nos Oiseaux*.



- toutes les observations faites durant le relevé doivent être inscrites le plus précisément possible sur une carte (échelle 1 : 6250), excepté celles d'oiseaux encore en migration. Des dates précises ont été imposées pour que certaines espèces puissent être homologuées (par exemple, les observations de l'Epervier d'Europe ne pouvaient être prises en considération qu'à partir du 1er mai et celles de la Pie-grièche écorcheur que dès le 15 mai);
- dans chaque carré kilométrique, dès que les effectifs des espèces répandues dépassent une certaine limite (par exemple, 10 pour les passereaux les plus fréquents et 5 pour le pigeon ramier ou le coucou gris), on ne les enregistre plus afin de mieux se concentrer sur les espèces moins fréquentes;
- le recensement du carré kilométrique est terminé à la fin du 3e relevé. Aucune observation complémentaire ne doit être ajoutée afin que tous les recensements soient comparables;
- si une espèce répandue n'a été trouvée dans aucun carré kilométrique, il faut essayer de la trouver dans le reste du carré d'atlas;
- à la fin de la saison, les formulaires ad hoc sont remplis et retournés à la Station ornithologique.

Après saisie, faite également (en grande partie bénévolement), les concepteurs du projet ont analysé, critiqué, vérifié et validé les données. Le résultat de cette étude – près de 1000 personnes ont participé aux recensements de 2943 carrés kilométriques répartis dans 467 carrés d'atlas – est la parution de l'*Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse, distribution des oiseaux nicheurs en Suisse et au Liechtenstein* en 1993-1996: un ouvrage de 574 pages présentant, entre autres, la distribution des 201 espèces nicheuses (carte de comparaison avec de l'*Atlas' 72-76*, carte de distribution ponctuelle ou cartes de densité, distribution altitudinale, estimation de la grandeur des populations, fréquence régionale et texte explicatif). Ce projet montre que des amateurs sans esprit de lucre, mais motivés, peuvent s'astreindre à une méthode de travail rigoureuse et fournir des données exploitables, servant de base à un travail de haute tenue scientifique. Ce tra-

vail est aussi une expérience enrichissante pour chaque collaborateur.

Les résultats obtenus dans les années 70 ont fait de l'*Atlas' 72-76* un ouvrage reconnu et cité à maintes reprises. La méthode utilisée fut reprise pour de nombreux atlas de répartition des régions et des pays voisins. Nul doute que l'*Atlas' 93-96* servira aussi de référence incontournable et de base importante pour la protection des valeurs naturelles. Une situation de l'avifaune suisse des années 90 est précieuse car le tournant opéré notamment par la politique agricole et les modifications climatiques prévisibles annoncent de nouvelles évolutions.

* * *

Le nombre d'ornithologues professionnels est peu élevé en Suisse: ils travaillent à la Station ornithologique suisse, dans des administrations cantonales et fédérales (avec surtout des activités administratives et peu de travail sur le terrain), dans les universités ainsi que dans des bureaux privés. Par contre, des sociétés ornithologiques nationales, régionales ou locales regroupent des dizaines de milliers de membres¹. Nombre d'entre eux observent les oiseaux plus ou moins systématiquement et chaque année

- la Station ornithologique suisse enregistre annuellement 70'000 à 80'000 observations d'oiseaux faites en Suisse;
- la Centrale ornithologique romande reçoit les observations de plus de 150 bénévoles et publie annuellement deux rapports de synthèse;
- des centaines de pages relatant les travaux ornithologiques sont publiées dans des revues spécialisées (*Der Ornithologische Beobachter* et *Nos Oiseaux* principalement).

De plus, chaque hiver, à mi-novembre et mi-janvier, des milliers d'ornithologues de l'Europe entière

¹ En Suisse romande, de nombreux ornithologues sont membres de *Nos Oiseaux - Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux* (plus de 2000 membres suisses et étrangers) qui publie la revue trimestrielle *Nos Oiseaux*. La société sœur alémanique est l'*Ala - Schweizerische Gesellschaft für Vogelkunde und Vogelschutz*, qui publie aussi une revue trimestrielle, *Der Ornithologische Beobachter*.



consacrent un dimanche aux recensements des oiseaux d'eau hivernants (canards, grèbes, cormorans, goélands, mouettes, etc.) En Suisse romande, cette étude dure depuis 1950 et permet de suivre l'évolution des populations de «canards» séjournant sur nos lacs.

Ces observateurs passionnés, amateurs et autodidactes consacrent une part importante de leurs loisirs à l'ornithologie et ont acquis, au fil des ans, des compétences très élevées. Toutes les observations sont transmises spontanément, dans le seul but d'informer et de faire mieux connaître notre avifaune. A partir de là, les «professionnels» peuvent puiser dans ces banques de données les informations nécessaires notamment pour des études d'impact ou des travaux de recherche universitaire.

Sans ces bénévoles, cette masse énorme de données n'existerait pas et les services publics ou les grandes associations de protection de la nature n'auraient que peu d'informations pour gérer l'avifaune et le paysage de notre pays. En effet, le travail d'un ornithologue professionnel, pour des raisons financières et de rentabilité évidentes, est limité dans le temps (courte période) et dans l'espace (région limitée). De plus, les mandats n'arrivent pas toujours à la bonne saison. Les ornithologues amateurs, eux, par contre, prospectent des régions ou étudient des espèces sur plusieurs années. Grâce à ces bénévoles, nous possédons des informations précieuses sur le statut et l'évolution de notre patrimoine avifaunistique. Des relations avec les modifications de l'habitat ou la disparition de milieux peuvent ainsi être mises en évidence. Ces travaux sont souvent publiés dans les revues spécialisées. Ils font foi dans les milieux scientifiques et servent de base à la protection de la nature.

Les grands inventaires ornithologiques vaudois, tels que

- *Oiseaux nicheurs de la Haute Vallée de l'Orbe* (1984);
- *Atlas des Oiseaux nicheurs du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise* (1993);

- *Les Oiseaux du Pays-d'Enhaut, atlas des oiseaux nicheurs* (1994);
- *Les Oiseaux du canton de Vaud* (1995)

ont également été entièrement réalisés bénévolement au prix de milliers d'heures d'observation, de compilation de données, d'élaboration de cartes de distribution et de rédaction de textes. Après publication, souvent avec le soutien des donations pour abaisser le coût de diffusion, les auteurs renoncent à leurs droits au profit des sociétés ornithologiques qui peuvent ainsi réinvestir les éventuels bénéfices dans l'étude et la protection des oiseaux. Ces livres font référence et sont régulièrement cités dans des publications suisses ou étrangères. Ils doivent aussi servir à prendre des décisions, en accord avec la protection de notre patrimoine naturel ou bâti, lors de projets de remaniements parcellaires, de constructions de routes forestières et agricoles ou de rénovations de bâtiments. Ce n'est malheureusement pas encore souvent le cas, mais cela n'empêchera pas tous les ornithologues amateurs de poursuivre leur travail de fournir pour satisfaire leur idéal: présenter des arguments objectifs, basés sur des études de terrain sérieuses, afin de sauvegarder notre patrimoine naturel... même si parfois, ils ont l'impression d'être un peu «exploités». ■

Bibliographie

- Glarey, D. & D. Magnenat (1984). *Oiseaux nicheurs de la Haute Vallée de l'Orbe* (numéro supplémentaire 398 du volume 37 de Nos Oiseaux). 144 pp. ill., 16 x 23 cm. Nos Oiseaux, La Chaux-de-Fonds.
- Cercle ornithologique de Fribourg (Ed.) (1993). *Atlas des Oiseaux nicheurs du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise*. 574 pp. ill., 21 x 28 cm. Cercle ornithologique de Fribourg, Fribourg.
- Beaud, P., Fr. Manuel & E. Beaud (1995). *Les Oiseaux du Pays-d'Enhaut. Atlas des oiseaux nicheurs*. 303 pp. ill., 17 x 24 cm. Nos Oiseaux, La Chaux-de-Fonds.
- Sermet, E. & P.-A. Ravussin (1996). *Les Oiseaux du Canton de Vaud*. 412 pp. ill., 17 x 24 cm. Nos Oiseaux, La Chaux-de-Fonds.



Création et développement d'un centre national de compétences en matière de conservation des documents photographiques

par Christophe Brandt

Au travers de mon expérience, ce sont en fait des acteurs professionnels et spécialisés du patrimoine qui se présentent. Apparaît également un réseau de partenaires liés au projet patrimonial.

La Fondation Suisse pour la Conservation et la Restauration du Patrimoine Photographique a été créée en avril 1986 sous l'égide du Canton et de la Ville de Neuchâtel, avec le concours du Fonds National de la Recherche Scientifique (PNR 16) et le soutien de l'Association des Musées Suisses (AMS). L'ambition était de taille: installer un centre national de compétences en matière de conservation de photographie ancienne et contemporaine et qui plus est, à Neuchâtel, dans une région périphérique à mi-chemin entre l'arc lémanique et Zurich. Au travers de mon aventure, ce sont en fait des acteurs professionnels et spécialisés du patrimoine qui se présentent. Apparaît également un réseau de partenaires liés au projet patrimonial.

Les origines d'un projet

Revenons, en quelques mots, aux années de genèse qui ont précédé la création de cet institut et en particulier au rôle essentiel joué par le Fonds National de la Recherche Scientifique dont le programme national de recherche 16, intitulé «Méthodes de conservation des biens culturels» avait pour objectif de former un certain nombre de spécialistes dans le domaine de la conservation/restauration de supports comme la pierre, le bois, le textile, le papier et la photographie.

C'est dans le cadre de ce programme (1984-1988) que j'ai eu la chance de recevoir une bourse pour me former à Paris, au Musée Carnavalet, où la direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris avait choisi d'installer l'un des premiers ateliers de restauration de photographies établi en Europe. Ce laboratoire, dirigé par Anne Cartier-Bresson, a joué un rôle de précurseur

tant sur le plan de la formulation d'une politique spécifique en faveur du patrimoine photographique que dans la volonté de former des restaurateurs spécifiquement habilités à traiter ce nouveau médium.

Rappelons qu'à cette époque, aucune école ne proposait une formation de restaurateur de photographies et qu'il faudra attendre le début des années quatre-vingt-dix pour que l'IFROA (Institut Français de Restauration des Œuvres d'Art) ouvre une section entièrement dédiée à ce domaine. Anne Cartier-Bresson, fraîchement diplômée de l'Ecole du Louvre, rentrait à peine d'un stage aux Etats-Unis et au Canada où elle s'était rendue pour se former dans différents ateliers et laboratoires. De ce long séjour parisien, qui faisait suite à un an et demi passé dans le Lubéron chez le photographe Denis Brihat (formation générale de photographe avec spécialisation dans l'art du tirage et le traitement archival des épreuves) puis chez Jean-Pierre et Claudine Sudre (formation à la conservation et aux procédés anciens), je retiendrai une époque particulièrement riche sur le plan des échanges, des rencontres, de l'acquisition des connaissances théoriques et de la maîtrise d'un métier. Les dernières recherches issues des laboratoires américains traversaient naturellement l'Atlantique pour y être immédiatement diffusées. La défense et la mise en valeur du patrimoine photographique étaient des thèmes novateurs. Tout était à inventer et il régnait en France une forme d'effervescence autour de cette question avec pour point d'orgue l'émulation créée par les actions menées par la Ville de Paris et celles conduites par l'Etat tant au niveau du Ministère de la Culture que celle de la Mission du Patrimoine. C'était une sorte d'âge d'or: les laboratoires étaient ouverts, les collections sous nos yeux, la langue de bois oubliée et les expériences à partager. L'enthousiasme, l'énergie, la capacité d'invention des différents acteurs de même que l'engagement des pouvoirs publics en faveur de cette cause nouvelle m'ont profondément marqué. J'y ai trouvé mon chemin et une vocation. De retour en Suisse, il devenait évident que ma vie serait consacrée à ce même idéal.

Ma formation achevée au Musée Carnavalet, il me restait à conserver le même enthousiasme et convaincre de futurs partenaires. Parmi eux, les responsables du



PNR 16 qui ont alors décidé d'engager une deuxième phase en finançant un certain nombre d'infrastructures indispensables au démarrage d'un atelier de conservation. Ce fut alors la naissance de «la Chambre Claire – un atelier pour la photographie», véritable outil de travail à disposition des musées, archives et autres bibliothèques.

Le PNR 16 parvenu à son terme, il m'incombait alors, tout comme mes collègues formés dans les autres domaines, de voler de mes propres ailes. Quelques premiers mandats et un enseignement à mi-temps de la photographie à l'école secondaire puis à l'école de commerce ont permis de débiter cette aventure et de maintenir un fragile équilibre financier.

A cette époque, la photographie n'avait pas de valeur patrimoniale et était considérée comme une vaste source iconographique. Ajouter qu'elle était également un objet/matière fragile qui nécessite des traitements particuliers tenait presque de l'idéologie !

Par la suite, le Canton et la Ville de Neuchâtel, associés à de nombreuses personnalités suisses représentant les sphères politiques et culturelles, ont soutenu la création d'une fondation consacrée à la défense du patrimoine photographique. Parmi les personnalités qui se sont alors engagées en faveur ce nouvel institut, nous retiendrons le soutien de Monsieur Jean-Pierre Jelmini, historien et directeur du Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel, de Monsieur Jean Cavadini, conseiller d'Etat et futur président de la Fondation, de Monsieur André Bühler, directeur des Affaires culturelles de la Ville, de Madame Yvonne Lehnerr, directrice du Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg, de Monsieur Charles-Henri Favrod, président de la Fondation Suisse pour la Photographie, de Monsieur Franz Tomamichel, Professeur à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich, et de Monsieur François Schweizer, directeur du PNR 16 et des laboratoires du Musée d'Art et d'Histoire de Genève.

La Fondation fut donc créée par une belle journée d'avril 1986 à l'occasion du premier colloque national consacré à la conservation et organisé dans le grand amphithéâtre de l'Université de Neuchâtel. La fondation existait, elle avait un directeur, des statuts et de

nobles ambitions, mais demeurait à moyen terme une structure sans réels moyens financiers. Il convenait de patienter et de faire la preuve par la base qu'il y avait un besoin en matière de conservation des documents photographiques. Dans les mois qui suivirent, une collaboration intense s'installa rapidement avec le PTT-Museum (Bern) puis, plus tard, avec le Musée de l'Elysée (Lausanne) dont Charles-Henri Favrod venait d'hériter avec pour ambition de le consacrer entièrement à la photographie.

Dès 1988, il devint impératif de mettre en place une équipe capable d'assurer les mandats et de développer une action en collaboration avec les autres ateliers installés en Europe et aux Etats-Unis. C'est ainsi que le Musée de l'Elysée, institution spécialisée, accepta l'idée de développer une structure ouverte et en partenariat –hors de ses murs et à disposition des autres institutions– et décida de participer à l'idée d'un centre de compétences en favorisant la formation d'une restauratrice. Celle-ci fut bientôt suivie d'une photographe, d'une responsable du montage des collections ainsi que d'une apprentie photographe de laboratoire. Le noyau de base était ainsi constitué.

Aujourd'hui

Dix ans plus tard notre institut est installé sur les trois niveaux d'un superbe hôtel particulier du XVIII^e siècle, situé au cœur de la vieille ville de Neuchâtel.

La Fondation a réussi son pari: sans publicité, par le seul fruit de son travail, elle s'est affirmée comme un centre national de compétences et de savoir-faire en matière de conservation et de restauration des documents photographiques. Elle occupe aujourd'hui sept personnes dont trois historiennes de l'art (gestion de collections, catalogage, inventaire des collections photographiques suisses, gestion de la banque de données de la Fondation), deux restauratrices (réalisation des mandats de conservation/restauration) et deux photographes (tirage d'expositions, reproduction, production de catalogue, numérisation de collections).

Par ailleurs des stagiaires viennent, pour des durées de trois à six mois, parfaire leurs connaissances pratiques et apporter leur formation «dernier cri» en matière de technologie. Cet échange est important: il permet aux

étudiants d'appréhender la réalité d'un métier, gérer et traiter pratiquement un mandat. Il nous donne l'opportunité de faire le point sur des techniques récentes ou de nouvelles approches. Pro Helvetia favorise aussi ce type d'échange en permettant, par exemple en 1998, la venue à Neuchâtel d'un restaurateur tchèque dont le but était de se former à la conservation des documents photographiques.

Des contacts réguliers sont également maintenus avec de nombreux collègues et instituts, que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis. Ces rencontres ou ces échanges de courrier sont la manifestation que la conservation des documents photographiques n'est pas un travail de solitaire mais qu'elle répond pleinement à une problématique d'équipe constituée de spécialistes. Enfin, notons que le champ couvert par la photographie est si large que l'on peut imaginer des spécialisations au sein même du médium.

En ce qui concerne la réalisation des mandats qui nous sont confiés, notre institut collabore régulièrement, que ce soit sur le plan de la conservation, de la restauration, du tirage ou du conseil, avec les institutions suivantes: Musée de l'Elysée (Lausanne) Musée Olympique (Lausanne), Musée historique de Lausanne (Lausanne), Musée Suisse de l'Appareil Photographique (Vevey), Office Fédéral de la Culture (Berne), Musée de la Communication (Berne), Archives Fédérales (Berne), Bibliothèque Nationale Suisse (Berne), Fondation Suisse pour la Photographie (Zurich), Fotomuseum (Winterthur), ainsi que des galeries et des collections privées en Suisse et en Europe.

La photographie objet/matière

Depuis 1839, l'histoire du regard photographique s'est matérialisée et fixée sur différents types de supports qui constituent à leur tour une histoire des procédés. La photographie opère ainsi constamment dans cette double dimension: *système de représentation* spécifique et *objet/matière* particulièrement fragile sur le plan de la stabilité chimique.

Tout phototype est donc constitué d'un support (papier, cuir, verre, métal, polyester, autre...) et d'un liant (amidon, albumine, arrow-root, gomme arabique, gélatine) contenant en suspension des halogénures

d'argent ou des pigments, comme, par exemple, le charbon.

La première tâche du conservateur/restaurateur consiste à documenter une collection et à identifier chaque épreuve. Il faut en effet savoir qu'il existe une bonne centaine de procédés susceptibles de former une image photographique. L'identification d'un phototype est réalisée en lumière réfléchie ou rasante, sous loupe binoculaire, avec des réactifs à base d'eau ou d'alcool ou encore à l'aide d'un spectromètre à fluorescence-x.

A une époque où le tout numérique envahit les esprits, il est nécessaire d'établir une distinction entre consultation et lecture. Les nouvelles technologies favorisent déjà avec bonheur, grâce au CD-Rom ou au réseau Internet, la consultation sur place ou à distance des épreuves de Charles Marville conservées à la Bibliothèque Nationale de France; elles permettent également de ne plus recourir systématiquement à l'épreuve originale et contribuent ainsi à la préserver. Toutefois, la réduction des collections photographiques à leur seule dimension iconographique serait une illusion puisque la lecture d'une épreuve aux sels d'argent est aussi déterminée par la nature même du phototype. Ainsi l'authenticité historique de l'image, son support, sa matière sont autant d'éléments nécessaires à sa compréhension.

Restaurer

«La restauration constitue le moment méthodologique de la reconnaissance de l'œuvre d'art, dans sa consistance physique et dans sa double polarité esthétique et historique, en vue de sa transmission au futur» Cesare Brandi.

Pratiquée à l'origine par les photographes sur leurs propres images, la restauration est aujourd'hui devenue un métier à part entière. Ainsi les interventions réalisées dans le passé, comme le traitement des daguerrotypes dans une solution de thio-urée, ne paraît plus compatible avec les règles déontologiques de la profession. Ces traitements, à priori spectaculaires, modifient et endommagent définitivement la structure argentique des phototypes. Ils sont par ailleurs irréversibles, ce qui est inacceptable du point de vue de l'éthique.



La pratique quotidienne du conservateur/restaurateur observe aujourd'hui une méthodologie de réflexion et d'intervention propre à l'ensemble des disciplines de la conservation des biens culturels. La restauration de photographies anciennes et modernes requiert un savoir-faire artistique, une formation scientifique, une bonne connaissance de l'histoire de la photographie et de l'histoire de l'art.

Chaque phototype est documenté, les facteurs de dégradation analysés puis discutés. L'état sanitaire défini et le phototype restitué dans son contexte historique, un diagnostic est établi et des traitements sont proposés.

Les interventions réalisées sont avant tout des traitements de préservation (analyse des supports, élimination des micro-organismes, nettoyage des émulsions, reconstitution des lacunes, consolidation, doublage, isolation). La documentation, les observations et analyses de même que les méthodes d'interventions, les éléments chimiques utilisés et les résultats sont consignés pour chaque phototype dans notre banque de données. Cette dernière est couplée à deux caméras qui permettent d'enregistrer l'image dans sa totalité ou au travers du microscope. Ces protocoles de restauration permettront peut-être à d'autres de reprendre nos travaux avec un autre point de vue et peut-être de nouvelles techniques issues des progrès de la science.

Les incunables de la photographie ont à peine plus de cent cinquante ans. C'est dire s'ils sont récents et c'est souligner également notre responsabilité face à des documents que nous avons pour devoir de transmettre intacts aux générations futures.

Perspectives

Contrairement au cinéma qui est conservé à la Cinémathèque Suisse, au son qui est regroupé à la Phonothèque Nationale Suisse de Lugano, la photographie est présente dans de nombreuses institutions réparties sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, la scène photographique suisse s'est modifiée et diversifiée durant ces trois dernières années accentuant encore plus la décentralisation des lieux de collection, d'exposition et de création.

Une association regroupant les principales institutions spécialisées dans le domaine de la photographie a vu le jour en 1987 (Association Suisse des Institutions pour la Photographie –ASIP) avec pour objectif d'entamer un dialogue, de constituer un lobby suisse de la photographie et de définir le cadre de l'action de chacun des partenaires. Il devient en effet urgent de renforcer un certain nombre de centres de compétences en matière de *collections et lieux d'exposition* (Musée de l'Elysée à Lausanne, Fondation Suisse pour la Photographie à Zurich, Fotomuseum à Winterthour et Museo Cantonale d'Arte à Lugano), en matière d'*histoire des techniques* (Musée Suisse de l'Appareil Photographique de Vevey) et en matière de *centre technique de conservation* (Fondation Suisse pour la Conservation et la Restauration du Patrimoine Photographique à Neuchâtel). Cette répartition des rôles ne peut se faire qu'avec la ferme volonté des différents partenaires et l'appui de l'Office Fédéral de la Culture.

Enfin MEMORIAV, Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Audiovisuel Suisse (regroupant: SSR/ SRG, Office Fédéral de la Communication, Bibliothèque Nationale Suisse, Archives Fédérales, Cinémathèque Suisse, Phonothèque Nationale), a souhaité qu'une institution représentant la photographie entre au sein de son comité directeur. Sur proposition de Jean-Marc Yersin, conservateur du Musée Suisse de l'Appareil Photographique, les principales institutions spécialisées dans le médium photographique ont choisi notre institut pour les représenter au sein de MEMORIAV. C'est ainsi que depuis mars 1988, nous participons à la mise en place d'une politique nationale de sauvegarde de l'audiovisuel et que nous conduisons en particulier une étude-inventaire qui permettra de mieux connaître la valeur et l'état des collections photographiques de notre pays.

Par ces différentes actions, nous espérons ainsi contribuer à la pérennité des collections photographiques et participer à la transmission de cette vaste mémoire aux générations futures. ■

Elargissement de la réflexion

Apports bibliographiques. Éléments réunis par Gilbert Coutaz.	33
Récente définition du patrimoine	39

Apports bibliographiques

Éléments réunis par Gilbert Coutaz

Dans le cadre de la Collection des Actes des Entretiens du Patrimoine, organisés par le ministère de la Culture et de la Communication, direction du Patrimoine, avec le concours de l'Association pour la connaissance et la mise en valeur du patrimoine, les Editions du Patrimoine ont publié chez Fayard trois volumes.

- *Science et conscience du patrimoine* (1994). Sous la présidence de Pierre Nora, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales;
- *Patrimoine, Temps, Espace. Patrimoine en place, patrimoine déplacé* (1996). Sous la présidence de François Furet, de l'Académie française, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales;
- *Patrimoine et passions identitaires* (1997). Sous la présidence de Jacques Le Goff, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Dans ce dernier volume, une contribution de Michel Colardelle, conservateur général du patrimoine, directeur du Musée national des Arts et Traditions populaires et du Centre d'ethnologie française, mérite la citation: *Les acteurs de la constitution du patrimoine: travailleurs, amateurs, professionnels*, pp. 123-135.

Laissons lui la parole en reprenant «les bonnes lignes» de l'article.

«Les amateurs sont présents, souvent les premiers, sur tous les champs de bataille du patrimoine. Des associations, dans la majorité des cas, se constituent pour donner à leurs groupements une structure formelle garantissant tout à la fois une existence administrative et le respect de la liberté démocratique. Sur les mêmes terrains, simultanément ou dans un second temps, des professionnels rencontrent ces militants. Dans un pays où l'intervention de l'Etat est traditionnellement forte dans tous les domaines, y compris dans celui de la cul-

ture, ces professionnels appartiennent essentiellement à l'administration de l'Etat et, depuis une vingtaine d'années, des collectivités territoriales (archéologie, monuments historiques, inventaire, musées essentiellement).

[...]

Trois étapes marquent généralement l'émergence d'un patrimoine. La première, spontanée, est celle où la société produit ce dont elle a besoin; la seconde est celle de la prise de conscience, qui s'exerce en général à la faveur d'une mutation qui place hors du champ utilitaire initial l'objet produit précédemment; la troisième enfin est celle où cet objet a conquis une identité patrimoniale, justifiant un statut de gestion collective. C'est à la charnière de la deuxième et de la troisième étape que l'idée patrimoniale naît. Ces trois temps ont des rythmes aléatoires, et mettent en présence des acteurs fort différents: les travailleurs, les amateurs, les professionnels.

[...]

Le temps de l'action: la non-conscience patrimoniale

Au fur et à mesure de l'évolution de sa forme, de ses besoins mais aussi de ses conceptions intellectuelles, morales, religieuses, esthétiques, la société transforme ou crée de nouveaux objets et un nouvel environnement. Si, au cours de cette action concrète, chacun, dans la chaîne de production, du commanditaire à l'ouvrier, recherche d'une certaine manière la perfection technique voire esthétique, la notion patrimoniale est généralement absente. Il est en effet difficile de porter un regard critique équilibré sur sa propre culture: on vit, on travaille, on produit et ce qui est vécu quotidiennement n'a pas d'autre valeur que celle de l'efficacité – et du marché. De son évolution progressive, la société n'avait pas, à quelques exceptions près, de conscience claire jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

[...]

La conscience patrimoniale, en effet, nécessite un recul, elle part d'un traumatisme de rupture, elle



est réaction contre la disparition. Le temps de l'action est celui de la production, donc celui des travailleurs puisque le geste technique, en réponse à un problème pratique, prime. Une exception cependant mérite d'être soulignée: certaines organisations, au plus loin que les sources nous permettent de remonter, bâtissent consciemment et glorifient la tradition pour tenter d'assurer leur propre préservation classes dirigeantes (sic !), clergé, voire corporations, dont l'intérêt est de fonder l'efficacité de l'encadrement des hommes sur une légitimité historique, sorte de justification. Evidemment, c'est d'un patrimoine biaisé, instrumentalisé qu'il s'agit –consciemment ou non; mais, à des degrés variables, en est-il d'autres ?

Le temps du deuil: la prise de conscience patrimoniale

A des rythmes divers, mais constamment, changent les caractéristiques culturelles de toute société. Bien entendu, la transformation est moins rapide dans des espaces confinés, dans des lieux de démographie moins dense, et elle l'était d'autant moins en des temps où la circulation de l'information était peu aisée. Mais de même qu'il existe toujours, malgré tous les facteurs de «mondialisation», des caractéristiques suffisantes pour différencier un groupe social d'un autre, de même se produisent toujours des évolutions culturelles. Il n'est d'ailleurs possible de les analyser correctement que si l'on prend soin de les rapporter au cortège de transformations techniques, économiques, politiques, philosophiques et religieuses auxquelles elles sont intimement mêlées.

Ces changements conduisent fatalement à la disparition de certains éléments jusque-là familiers: personnes, comportements, savoir-faire, objets voire environnements bâtis ou paysages. C'est à ce moment-là que se produit, souvent d'une manière extrêmement violente, la prise de conscience patrimoniale, sous la forme d'un refus de la disparition qui, pour être recevable, doit être argumenté à partir d'une notion de valeur.

[...]

Le deuil, au sens de l'action visant à oublier la douleur éprouvée devant ce qui a disparu et qui, comme l'avenir au-delà de l'immédiat, est réputé meilleur que le présent, au sens aussi de la volonté d'intégrer l'acquis dans ses propres pratiques et de la création de référents mythiques à divers niveaux de la communauté, est à l'œuvre. Ce deuil fonde les relations sociales sur une mémoire collective, celle des ancêtres communs, comme la religion ou les mythes dynastiques assuraient naguère la légitimité de la collectivité. La religion a ses reliques et la monarchie ses symboles. Une société démocratique doit avoir aussi les témoins tangibles de sa légitimité et les conserver. Il faut pouvoir les produire devant les enfants que l'on veut éduquer dans le respect de valeurs collectives qu'elles évoquent ou devant les étrangers envers lesquels on veut affirmer son identité, ou encore tout simplement devant les membres de son groupe qui pourraient toujours être tentés de s'en échapper. Comme le deuil d'autrui, celui des pratiques sociales et culturelles passe par l'expression de la souffrance et du refus, par l'appréciation et la louange –l'évocation de souvenirs–, par la cérémonie et la protection et même par la désignation de ceux qui auront la charge de veiller à la persistance de la mémoire.

Dans la société occidentale contemporaine, les prises de conscience patrimoniales les plus avancées sont individuelles ou résultent de l'initiative de groupes restreints, car les mutations sont nombreuses, la société relativement éclatée et les centres d'intérêt divers. On comprend que cette étape soit par excellence celle où les associations et, plus largement, les amateurs au sens étymologique, occupent la première place.

[...]

Le temps du deuil est, par excellence, celui des amateurs –qui sont parfois d'anciens travailleurs au sens du premier temps patrimonial– et du système associatif.

Le temps du patrimoine: de la réalité au mythe

Dans beaucoup d'autres domaines de l'action sociale, l'initiative bénévole et les structures associatives demeurent essentielles, complétées par un savoir et une technique professionnelle éprouvés. Elles bénéficient, plus ou moins largement, d'une «délégation de service public» qui fonde moralement et juridiquement leur action. Il n'en va pas de même en matière de patrimoine, en particulier en France et dans les pays latins, où le rôle de la collectivité publique, et surtout de l'Etat, devient prépondérant à mesure que le temps passe et que devient reconnue la légitimité de l'objet patrimonial. Personne ne discute les nécessités, en la matière, d'un travail scientifique élaboré et rigoureux. Mais dans certains cas, l'amateurisme peut conduire à une perte qualitative d'autant plus inacceptable que le patrimoine est fragile, limité et non renouvelable, et que toute destruction est irrémédiable – pensons à une fouille archéologique et à une restauration de monument ou d'œuvre d'art mal conduites voire à une mauvaise enquête ethnographique qui «grille» définitivement le terrain. Un tel constat se renforce au cours de cette troisième phase, durant laquelle les savoirs techniques spécifiques s'affinent au rythme de la patrimonialisation elle-même, creusant l'écart entre amateurs et professionnels.

La professionnalisation s'accompagne, tout naturellement, de l'élaboration d'un langage spécifique qui répond aux besoins de définition, d'évaluation, de classement et de hiérarchisation de l'érudition dont la production est la caractéristique de cette phase. A une conceptualisation et à une théorisation à l'œuvre répondent, du côté des pouvoirs publics, l'édiction et la mise en pratique de procédures administratives qui, en général, achèvent de marginaliser les amateurs.

Il ne faut pas beaucoup forcer le trait pour révéler un double paradoxe: celui de la mise hors jeu des amateurs au moment même où leur travail est pris en compte par la collectivité nationale et celui d'un excès de sanctuarisation patrimoniale pour l'objet même que l'on refusait d'admettre précédemment,

les professionnels apparaissant dès lors comme les véritables prêtres d'une nouvelle religion patrimoniale, identifiables à l'hermétisme de leur langage, au caractère absolu et définitif de leur doctrine, au monopole et à la rigidité de leurs rites, à la capacité de résistance devant toute nouvelle innovation et à leur prosélytisme. Cette évolution présente aussi, heureusement, des conséquences positives: efficacité, solidité, passion – haute conscience de la mission – et dévouement, qu'il ne faut pas sous-estimer.

Amateurs et professionnels

Les bénévoles, pionniers du patrimoine

Le bénévolat accomplit donc incontestablement une œuvre nécessaire dans la genèse patrimoniale. Il n'est pas inutile d'en rappeler les forces. Tout d'abord, celle de la prise de conscience: les amateurs et leurs associations agissent comme des révélateurs, des prospecteurs, qui peuvent bien sûr se tromper et dont il faut vérifier les intuitions et les propositions, très souvent pertinentes. Innovants, ils jouent un rôle d'expérimentateurs et, à ce titre, ils sont irremplaçables.

[...]

La seconde force du bénévolat tient à la nature de son recrutement et à son enracinement social: quelle structure peut, mieux que lui, à moyens financiers équivalents, faire connaître, diffuser, intéresser ? Qui peut mieux faire aimer le patrimoine, et donc lui faire assumer sa fonction sociale primordiale, qui est d'aider à fonder la communauté, à légitimer le lien social ? Cette dimension du patrimoine, parfois – trop souvent – perdue de vue par les professionnels écrasés sous une tâche excessive, les amateurs et leurs associations l'assumeront toujours mieux qu'eux, qualitativement et quantitativement, et la vitalité de l'activité bénévole dans les différents secteurs du patrimoine devrait être, d'une certaine manière, le critère de réussite des professionnels – n'a-t-on pas trop souvent le sentiment que c'est l'inverse ? La «culture pour tous» a été un mot d'ordre auquel on peut simplement, aujourd'hui, préférer, pour être plus



précis, «la culture de tous» ou «par tous». Le succès des écomusées témoigne de la modernité de ce concept et de son efficacité.

Le bénévolat est précieux: il pousse la collectivité et ses dirigeants politiques comme ses responsables administratifs à faire évoluer leurs points de vue et leurs pratiques. Animé par «la foi qui déplace les montagnes», il est capable de sensibiliser l'opinion en suscitant, bien plus facilement que les professionnels, moins convaincants ou tenus au devoir de réserve, des campagnes médiatiques. Enfin, il popularise le patrimoine et l'insère réellement au cœur de la vie sociale.

Les risques d'un bénévolat exclusif

Le seul bénévolat, quelles que soient ses qualités, ne peut néanmoins suffire. Le risque est grand de vues sans perspectives suffisantes, sans points de comparaison, trop partielles, trop exclusives, avec leur cortège de conséquences négatives. A côté d'effets bénéfiques que le prosélytisme associatif permet d'espérer, on peut aussi assister à une confiscation au profit de quelques-uns –clubs d'initiés accaparant une mémoire pourtant éminemment collective– et nul n'est à l'abri d'une utilisation abusive du patrimoine pour alimenter quelque esprit de clocher ou particularisme. Parfois même, on peut assister à une manipulation consciente, à un véritable détournement de sens, au profit de causes philosophiques ou politiques douteuses voire franchement condamnables. Le patrimoine n'est pas neutre, puisqu'il est le fruit d'une sélection dont les critères, explicites ou non, sont fonction de réalités sociales évolutives, diverses et, comme on l'a dit précédemment, subjectives. Ainsi, le concept de culture («traditions») populaire française peut, selon la définition qu'on en donne et le contexte étroit ou élargi dans lequel on le replace et l'utilisation qu'on en fait, venir à l'appui de la théorie d'un génie français «génétiquement pur», exclusif des autres sinon supérieur ou, au contraire, d'une réflexion sur le métissage des peuples et des cultures. Certes, les bénévoles ne sont pas plus suspects d'intentions malveillantes que les profes-

sionnels; mais un travail méthodique, exhaustif, critique est nécessaire, et bien souvent hors de portée des seuls amateurs.

A côté de ces problèmes fondamentaux, se pose de plus en plus explicitement celui du coût. [...] Les bénévoles, s'ils contribuent souvent avec une immense générosité en temps et en argent à l'émergence de patrimoines, ne peuvent en assumer durablement la charge de la conservation et de la mise en valeur. Si l'administration et ses personnels scientifiques et administratifs n'y veillaient, cette charge deviendrait vite excessive dans le budget des différentes collectivités publiques sur lesquelles elle se trouve fatalement transférée à un moment ou à un autre. Une régulation est donc indispensable. [...] Autre insuffisance du bénévolat, celle de la disponibilité dans une action qui, souvent, nécessite des interventions d'urgence et, au contraire, un travail assidu et continu sur le long terme.

Les difficultés du partenariat

Malheureusement, la belle complémentarité dont on rêve entre amateurs et professionnels reste l'exception ou ne dure qu'un temps; et, en archéologie comme ailleurs, le bénévolat recule lorsque le professionnalisme avance. Est-ce une bonne chose ? Il est à craindre que non, pour les raisons objectives évoquées précédemment, mais aussi parce que l'initiative bénévole et le système associatif, l'une des forces de la société française, ont un rôle essentiel dans une démocratie. Premier niveau de la responsabilité collective, près du terrain et de la population, le système associatif est précieux pour l'avenir d'une culture partagée. Le patrimoine prend, dans le jeu de la solidarité locale ou nationale, une place de référent symbolique sur lequel il faut s'appuyer délibérément, au moment où l'on s'interroge, difficultés économiques et éthiques aidant, sur la «fracture sociale» et sur les moyens de la réduire.

La légitimité des acteurs du patrimoine

Créateurs amateurs et professionnels du patrimoine sont, bien entendu, tous légitimes. Les premiers

ont produit les objets parmi lesquels amateurs puis professionnels opéreront les sélections qui leur sembleront pertinentes. En cas de désaccord, la supériorité technique sera probablement plus souvent du côté des professionnels, mais la primauté morale ne sera-t-elle pas du côté des amateurs, ceux par qui le patrimoine est décanté de l'héritage global ? Dans le processus profondément identitaire dont les amateurs sont souvent les principaux acteurs, ce n'est pas, en effet, l'identité qui est en elle-même la plus intéressante, mais l'assimilation collective du changement. Au milieu de mutations brutales et souvent douloureuses, l'identité sert de conscience sous-jacente à l'action. En fait, seul un rite collectif de passage, pour paraphraser les ethnologues, incluant deuil et magnification du défunt, permet aux générations de supporter le changement ou simplement de l'admettre et amorcer la régénération: de la culture en vie à la mémoire de la culture absorbée par une culture nouvelle, de la culture de l'individu ou du groupe à la mémoire officielle, la «mémoire d'Etat». Il est d'ailleurs frappant que le besoin de patrimoine et de mémoire collective se développe justement au moment où la société occidentale subit sa plus importante rupture culturelle depuis la révolution néolithique, l'abandon systématique de la campagne pour la ville et au moment où la mort et la naissance s'effacent du comportement visible de la société: on naît et on meurt à l'hôpital ou à la clinique et le deuil se montre peu.

[...]

Puisque nous nous sommes attachés à comprendre les conflits qui peuvent survenir entre les différents types d'acteurs du patrimoine en même temps qu'à analyser la diversité de leurs motivations, il nous faut aller au bout du raisonnement. Les amateurs doivent admettre le débat avec les professionnels, sa légitimité indispensable à une appréciation plus juste et à des choix plus pertinents. Ils doivent également admettre que certaines de leurs préoccupations qui n'ont pas encore reçu de validation par l'opinion ou par l'érudition peuvent trouver, s'il est besoin de moyens pour y répondre, d'autres finan-

cements que ceux de la collectivité et en tout cas de l'Etat. Mais, a contrario, les professionnels doivent veiller scrupuleusement à répondre aux interpellations des amateurs, à admettre eux aussi la légitimité et l'utilité du débat. Ils doivent se prémunir contre la tentation, trop souvent victorieuse, d'aller au-delà de la lettre de lois et de règlements dont on abuse parfois, en trahissant paradoxalement l'esprit. On pourrait citer beaucoup d'exemples, nous nous contenterons d'en évoquer deux: d'un côté l'obligation qui est faite aux aménageurs d'assumer exhaustivement, sans aucune sélection, les fouilles préventives lorsqu'un site est menacé par leurs projets, de l'autre les réticences de l'administration à voir se multiplier, quelle que soit la nature de l'initiative, les musées locaux, deux principes globalement justes mais dont la validité morale d'une application sans nuances mériterait d'être davantage éprouvée.

En conclusion [...], émettons le souhait qu'en matière de patrimoine culturel soient recherchés les principes et les termes d'un nouveau contrat entre l'Etat et le monde des amateurs, notamment les associations, entre les professionnels et les bénévoles, pour que s'opère enfin cet élargissement de la base culturelle qui reste, on en conviendra, l'objectif le moins bien atteint des politiques publiques. Cet objectif, prioritaire en matière de patrimoine dans la mesure où il est essentiel pour fonder la solidarité républicaine, est à notre portée.

Dans sa conclusion des *Entretiens du patrimoine*, pp. 436-437, Jacques Le Goff revient sur la question des acteurs du patrimoine. Il souligne l'interdépendance des acteurs et leur appartenance à une vaste communauté:

«Quels sont les acteurs qu'il faut privilégier dans la constitution, la conservation et la dépassionnalisation –j'entends par là l'abandon des dérives passionnelles– du patrimoine ? Je crois que des trois niveaux, des trois ensembles qui ont été définis et qui tombent sous le sens et existent dans la réalité, aucun ne doit être privilégié mais aucun ne doit



être oublié. Les amateurs sont porteurs de mémoire et d'individualité, de goût et de sensibilité, loin des rigidités bureaucratiques. Ce qui est représenté par les associations est évidemment très important aussi parce que le soin du patrimoine est un fait social et que les associations représentent peut-être plus que d'autres cette demande sociale, ces désirs, ces bonnes passions. Il faut tenir compte du niveau local, du niveau décentralisé où les institutions, les hommes et les femmes sont le plus près des monuments et des lieux qui sont les piliers du patrimoine. Mais je dis avec force qu'il y faut aussi l'Etat. Je ne développerai pas ce point mais ce n'est pas le moins important. Si je souhaite la collaboration de tous ces ensembles, c'est d'abord pour une première raison très pragmatique, qu'on a heureusement évoquée. Il ne faut pas que nous évoluions seulement dans des concepts, parce que le traitement du patrimoine a besoin de financement et que ces financements doivent trouver une multiplicité de sources. Même si l'on débarrasse l'Etat d'un jacobinisme exaspéré en France, l'Etat doit rester l'arbitre quand il y a justement tant de problèmes et de confrontations. Je vois aussi dans l'Etat le modérateur de ces dérives passionnelles. Là encore, j'ai été heureux d'entendre l'appel à la collaboration et que l'on nous montre, sur divers exemples comment des solutions non seulement acceptables mais même bonnes n'avaient été trouvées que parce qu'il y avait eu compromis entre les acteurs. J'ajouterai un mot de plus à «compromis», sur lequel j'insisterai beaucoup: négociation. Je crois que le patrimoine, en particulier dans la mesure où il est fondé sur la quête d'identité qui lui confère une intensité de valeur qui est plus exposée à des dérives, a besoin de faire l'objet de négociation. On nous l'a montré. Il y eut un très bon exemple. Un élu a indiqué comment il était tout à fait prêt à traiter avec une association sur la base d'un contrat. Le patrimoine, c'est un contrat –j'ai presque envie de dire, à la Rousseau, un contrat social. Je pense que c'est là l'une des façons, à travers le contrat, de canaliser les bonnes passions et d'éliminer les autres».

Un dossier sur le bénévolat a été publié dans *Construire*, numéro 20, 12 mai 1998, pp. 6-11, par Marie-Jeanne Krill.

L'éditorial de Michel Danthe, consacré à ce dossier, sous le titre *Le Boom du bénévolat* fait revivre la communauté, ouvre sur la signification générale de la démarche bénévole:

«De plus en plus d'hommes et de femmes prennent également conscience que notre société ne peut pas résoudre tous ses problèmes en les livrant aux seules mains de l'Etat ou des collectivités publiques, leurs norias d'animateurs, de travailleurs sociaux et de personnel para-médical dûment rétribués: les ressources n'y suffisent décidément plus !

Ainsi, entre l'individu en difficulté, en recherche ou en demande d'aide et l'Etat s'interpose désormais de façon plus marquée la communauté et, parmi elle, son riche réseau de bénévoles. Ce mouvement est une des marques déterminantes de notre fin de siècle». ■

Récente définition du patrimoine

«PATRIMOINE n. m. est emprunté (1150) au latin *patrimonium* «bien de famille», employé au propre mais aussi au figuré, comme dans l'expression *patrimonium populi* «trésor public». A basse époque, il s'est spécialisé dans la langue ecclésiastique pour désigner la partie du domaine possédé par l'Eglise en Italie, et il est entré dans les expressions *patrimonium Crucifixi* «les biens ecclésiastiques» (av. 1159) et *patrimonia pauperum* «les biens des pauvres». Avec son sens premier, «ensemble des biens appartenant au pater familias», il est dérivé, par l'intermédiaire de l'adjectif *patruus*, de *pater* (→ père).

◆ Le mot désigne l'ensemble des biens, des droits hérités du père (quelquefois par opposition, en ancien français, à *matremoine*, *matrimoine*). Il est spécialement employé en religion dans les expressions calquées du latin le *patrimoine au Crucefiz* (1174-1178) «les biens de l'Eglise», le *patrimoine Dieu* (1265), le *patrimoine des pauvres* (1679), le *patrimoine de saint Pierre* (1265) «partie du domaine que possède l'Eglise en Italie» et par extension «biens temporels de la papauté». □ Au XVIII^e s., le mot avait pris le sens figuré et plaisant de «génitoires» (1718). □ La valeur générale, «ce qui est transmis à une personne, à une collectivité par les ancêtres, les générations précédentes» (1823), a donné des acceptions spéciales en biologie (*patrimoine génétique*) et, récemment, dans le domaine de la sociologie culturelle pour désigner les biens matériels et intellectuels hérités par une communauté.

▲ L'adjectif correspondant, PATRIMONIAL, ALE, AUX est emprunté (1370) au dérivé bas latin *patrimonialis* «du patrimoine». Il est spécialement employé par le langage juridique (1611, deniers patrimoniaux; 1671, avocat, procureur patrimonial). □ En sont dérivés PATRIMONIALEMENT, adv. (1779) «à titre de patrimoine» en

droit et PATRIMONIALITÉ n. f. (av. 1757), d'abord employé dans la locution ancienne regarder qqn en patrimonialité «comme son propre patrimoine».

Extrait de: *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey, t. 2, Paris: Dictionnaires Le Robert, 1998, p. 2614. ■

Annexe

Les membres de l'Association	43
------------------------------------	----





Les membres de l'association

Membres individuels

- Barghouth Laurence
Jura 11, 1163 Etoy
- Baud Aymon
UNIL - BFSH2, 1015 Lausanne
- Béard Michel
Chemin de Bottai, 1822 Charnex
- Beaud Pierre
Pâquerettes 9, 1004 Lausanne
- Betschen-Piguet Christiane
Paul Golay 16, 1341 L'Orient
- Bissegger Paul
Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens
- Bodmer Jean-Jacques
Ch. A. Steinlen 3bis, 1004 Lausanne
- Bory-Barschall Monique
Grand Rue 79, 1296 Coppet
- Bourgoz Michel
Grand-Rue 23, 1454 L'Auberson
- Bovay Benoît
Case postale 3673, 1002 Lausanne
- Cherbuin Pierre
Case postale 10, 1416 Pailly
- Christe François
Fleurettes 10, 1007 Lausanne
- Constant Marie-Pierre
Grand-pré 13, 1052 Le Mont sur Lausanne
- Corbaz Roger
Bénex 18, 1197 Prangins
- Cosandey Roland
Simplon 3, 1800 Vevey
- Cosandier Jean-François
Temple 40, Case postale, 1010 Lausanne
- Coutaz Gilbert
Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens
- Crotti Pierre
Palais de Rumine, Place de la Riponne 6,
1014 Lausanne
- de Coulon Georges
Château d'En-Haut 3, 1312 Eclépens
- de Planta Christophe
Bellevue 32, 1005 Lausanne
- de Raemy Daniel
Valentin 61, 1400 Yverdon
- Déglise Bitiqi Liliane
Place de la cathédrale 4, 1005 Lausanne
- Derron Monique
Domaine de Changins, Case postale 254,
1260 Nyon 1
- Duvauchelle Anika
1323 Romainmotier
- Favez Pierre-Yves
Contigny 15, 1007 Lausanne
- Felix Claude
MX-G Ecublens, 1015 Lausanne
- Filippozi Yves
Chiésaz 14, 1806 St-Légier-La Chiesaz
- Galland Nicole
Liserons 9, 2000 Neuchâtel
- Genoud Jean-Claude
Chalet Caravelle, 1619 Les Paccots
- Gex Pierre
Bâtiment du collège propédeutique,
Case postale, 1015 Lausanne
- Gardon Michel,
CP 30, 1000 Lausanne 17
- Hahling Albert
Midi 1, 1860 Aigle
- Hainard Pierre
Bâtiment de biologie, 1015 Lausanne
- Heller Geneviève
Signal 17, 1018 Lausanne
- Henchoz Jean-Frédéric
Mornex 9, 1837 Château-d'Oex
- Herren Robert
Chillon 21, 1821 Territet-Veytaux
- Hostettmann Kurt
Rue du centre 48, 1025 St-Sulpice
- Huguenin Claire
Mottey 12, 1020 Renens
- Hunkeler Pierre et Claudine
Valmont 214, 1260 Nyon
- Isoz Nicolas
Villa Bellevue, 1860 Aigle



Kaenel Gilbert
Palais de Rumine, 1014 Lausanne

Kempf Eric
Valfaye 6, 1010 Lausanne

Kulling Catherine
Place de la Cathédrale 4, 1005 Lausanne

Kunik Alojz
Place de la Cathédrale 4, 1005 Lausanne

Magnin-Gonze Joëlle
Av. de Cour 14bis, 1007 Lausanne

Marthaler Michel
Route de Cully 4, 1603 Grandvaux

Meisser Nicolas
Route du port 36A, 1009 Pully

Menthonnex Gérard
Le Château, 1674 Montet

Meylan André
Redoute 41, Case postale 4, 1197 Prangins

Millasson Gustave
Thièle 19, 1400 Yverdon-les-bains

Mincio Danielle
BCU - Dorigny, 1015 Lausanne

Moret Jean-Louis
Av. de Cour 14bis, 1007 Lausanne

Neuenschwander Feihl Joelle
Grand-Pré 7E, 1066 Epalinges

Perreaud Liliane
Coffette 6, 1032 Romanel-sur-Lausanne

Perrin Nicolas
Bâtiment de biologie, 1015 Lausanne

Pilloud Bernadette
Pré-Fleury 1, 1400 Yverdon-les-Bains

Raymond Denyse
L'Arsaz, 1862 Les Mosses

Rohner Frédéric R.
Le Clos de Lucens, 1442 Montagny

Rustichelli Arlette
Grand-Rue 23, 1454 L'Auberson

Santi Flavio
Saugiaz 14, 1020 Renens

Sardet Frédéric
Languedoc 19, 1007 Lausanne

Sartori Michel
Palais de Rumine, Case postale 448,
1000 Lausanne 17

Saugy Catherine
Bruyère 2, 1020 Renens

Sauter Pierre
La Briande, 1128 Reverolle

Schätti Nicolas
Graman 99a, 1241 Puplinge

Schmied Antoinette
Académie 7, 1005 Lausanne

Schranz Anne
Plateires 2, 1009 Pully

Septfontaine Michel
UNIL-BFSH2, 1015 Lausanne

Stierli Esther
Av. de Lonay 7, 1110 Morges

Storno François
Vignes 46, 1814 La Tour-de-Peilz

Von Siebenthal Daniel
Jordils 1 ter, 1400 Yverdon

Walt Barbara
Le Château, 1315 La Sarraz

Weidmann Denis/DTPAT
Riponne 10, 1014 Lausanne

Membres collectifs

Alimentarium, Musée de l'alimentation
Quai Perdonnet, Case postale 1, 1800 Vevey

Amis du Musée de Géologie
Floréal 35, 1008 Prilly

Archives cantonales vaudoises
Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens

Archives communales
Hôtel de Ville, 2 rue du Lac, 1800 Vevey

Archives de la Ville de Lausanne
Maupas 47, Case postale, 1000 Lausanne 9

Association Conservation Château d'Oron
Case postale 6, 1608 Oron-le-Châtel

Association de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne
p.a. Service cantonal des forêts
Caroline 11bis, 1014 Lausanne

Association des amis du musée suisse de l'orgue
Général Guisan 85, 1009 Pully

Association du Musée de l'école et de l'éducation
case postale 325, 1401 Yverdon-les-Bains

Association du musée du cheval
1315 La Sarraz



- Association du Relais
Grand Rue 82, Case postale 235, 1110 Morges
- Association du Vieux-Moudon
Colline 9, 1510 Moudon
- Association Patrimoine du Léman
Case postale 575, 1260 Nyon 1
- Association pour la sauvegarde de Corsier
et environs
Case postale 7, 1800 Vevey 1
- Association pour le Château d'Aigle
Case postale 453, 1860 Aigle
- Association romande des historiens de l'art
monumental
Fantaisie 6, 1006 Lausanne
- Association Sauver Lavaux
Friporte 2, 1095 Lutry
- Association vaudoise des archivistes
Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens
- Atelier d'archéologie médiévale
1, place du 14-Avril, 1510 Moudon
- Banque cantonale vaudoise
Case postale 300, 1001 Lausanne
- Bibliothèque cantonale et universitaire,
Dorigny, 1015 Lausanne
- Bibliothèque communale de Nyon
Viollier 10, Case postale 102, 1260 Nyon
- Bibliothèque municipale
Av. de la Gare 2, 1800 Vevey
- Bibliothèque municipale de Lausanne
Place Chauderon 11, 1003 Lausanne
- Bibliothèque publique
Ancienne poste 4, Case postale 111,
1401 Yverdon-les-Bains
- Cabinet cantonal des médailles
Palais de Rumine, 6 place de la Riponne,
1014 Lausanne
- Centre de conservation de la faune et de la nature
Marquisat 1, 1025 St-Sulpice
- Centre de documentation et recherche Pestalozzi
Le Château, Case postale 138,
1401 Yverdon-les-Bains
- Centre de Recherches sur les Lettres Romandes
Bâtiment central, 1015 Lausanne
- Cercle vaudois d'archéologie préhistorique
et historique
Case postale 210, 1000 Lausanne 17
- Cercle vaudois de botanique
Mont-Blanc 3, 1023 Crissier
- Cercle vaudois de généalogie
Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens
- Château de Coppet
1296 Coppet
- Chemin de fer Blonay -Chamby
CP 366, 1001 Lausanne
- Cinémathèque Suisse
Ernest-Ansermet 3, CP 2512, 1002 Lausanne
- Colloque des rédacteurs des Monuments d'art
et d'histoire
Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens
- Conservation de la nature
Marquisat 1, 1025 St-Sulpice
- Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud
Plaisante 7, 1012 Lausanne
- Fondation des Grangettes
Case postale 140, 1800 Vevey
- Fondation du Château d'Ollon
Ch. sous l'Eglise, 1867 Ollon
- Fondation du château de la Roche
Place St-François 5, 1003 Lausanne
- Fondation du fort de Pré Giroud
Champs de la Croix 9, 1337 Vallorbe
- Fondation du Fort de Vallorbe
Ancienne Poste 24, 1337 Vallorbe
- Fondation Neumann
Le Château, 1276 Gingins
- Fondation Pro Urba
Rue centrale 23, 1350 Orbe
- Institut de géologie et de paléontologie
UNIL - BFSH 2, 1015 Lausanne
- Institut de géographie
UNIL - BFSH 2, 1015 Lausanne
- Institut universitaire romand d'histoire
de la médecine
Case postale 196, 1000 Lausanne 4
- La Source, Ecole romande des soins infirmiers
Vinet 30, 1004 Lausanne



- Laboratoire de gestion des écosystèmes
EPFL DGR-GECOS, 1015 Ecublens
- Monuments historiques/DINF
Riponne 10, 1014 Lausanne
- Mouvement pour la défense de Lausanne
Case postale 3265, 1007 Lausanne
- Municipalité de Moudon
Hôtel de Ville 1, 1510 Moudon
- Musée Alexis Forel
Grand Rue 54, 1110 Morges 1
- Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
Palais de Rumine, 1014 Lausanne
- Musée cantonal de géologie
Secrétariat du musée/BFSH 2, 1015 Lausanne
- Musée de l'Elysée
Elysée 18, 1000 Lausanne 19
- Musée des arts et des sciences
Av. des Alpes 10, 1450 Sainte-Croix
- Musée des curiosités horlogères
Ch. de Tagnire, Case postale 57, 1604 Puidoux
- Musée du Vieux-Montreux
Av. de la Gare 40, Case postale, 1820 Montreux 3
- Musée et jardins botaniques cantonaux
Av. de Cour 14bis, 1007 Lausanne
- Musée et vieil Yverdon
Case postale 326, 1400 Yverdon-les-Bains
- Musée historique de Lausanne
Place de la Cathédrale 4, 1005 Lausanne
- Musée historique du Vieux-Vevey
Rue du Château 2, 1800 Vevey
- Musée historique et des porcelaines
Place du Château, 1260 Nyon
- Musée international de l'étiquette
Case postale 453, 1860 Aigle
- Musée Jenisch
Av. de la Gare 2, 1800 Vevey
- Musée Militaire Vaudois
Le Château, CP 558, 1110 Morges 1
- Musée National Suisse
Château de Prangins, CP, 1197 Prangins
- Musée olympique
Quai d'Ouchy 1, 1006 Lausanne
- Musée romain
Jomini 16, Case postale 237, 1580 Avenches
- Musée romain de Lausanne-Vidy
Bois-de-Vaux 24, Case postale 115,
1000 Lausanne 3
- Musée suisse de la mode
Château d'Yverdon, 1400 Yverdon-les-Bains
- Musée suisse de l'appareil photographique
Anciens-Fossés 6, 1800 Vevey
- Musée suisse du jeu
Case postale 9, 1814 La Tour-de-Peilz
- Musée vaudois de la vigne et du vin
Château d'Aigle, Case postale 453, 1860 Aigle
- Musée zoologique cantonal
Case postale 448, 1000 Lausanne 17
- Pro Natura - Ligue Vaudoise pour la protection
de la nature
Valmont 214, 1260 Nyon
- Pro Novioduno
Valmont 342, 1260 Nyon
- Radio Suisse romande
Av. du temple 40, 1000 Lausanne 10
- Service culturel du CHUV
Bugnon 21, 1005 Lausanne
- Service des affaires culturelles Vaud
Barre 8, 1014 Lausanne
- Société d'Art public
Paul Golay 16, 1341 L'Orient
- Société des Amis du Château de la Sarraz - MURO
1315 La Sarraz
- Société des Eaux d'irrigation de St-Prex
Route de Morges 7, 1162 St-Prex
- Société vaudoise des sciences naturelles
Palais de Rumine, 1005 Lausanne
- Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Pavement 117, 1018 Lausanne
- Télévision Suisse romande
Quai Ernest Ansermet 20, Case postale 234,
1211 Genève 8 . ■

© Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, 1999

Reproduction autorisée avec mention de la source